



RAPPORT ANNUEL

2020-2021



Rédaction

Yannick Bourque, chargé de projets et du Plan directeur de l'eau

Émilie Sirois, chargée de projets en communication

Révision

Véronique Brochu, directrice générale

Mise en page

Émilie Sirois, chargée de projets en communication

Photo de la page couverture : rivière Chaudière, le détroit, par Jean-Marie Fecteau.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	4
MOT DE LA DIRECTRICE	5
LE COBARIC	6
Bassin versant de la rivière Chaudière et zones supplémentaires	7
Le Plan directeur de l'eau	8
Le Conseil d'administration	10
Membres du conseil d'administration	11
L'équipe	14
Liste des membres	16
Le territoire et ses limites administratives	18
ADMINISTRATION	21
PLAN DIRECTEUR DE L'EAU	24
REPRÉSENTATION	27
PROJETS	37
PARTENARIATS ET COLLABORATIONS	52
MANDATS	59
LISTE DES ACRONYMES	64
ÉTATS FINANCIERS	65

MOT DU PRÉSIDENT

Comme plusieurs, la pandémie aura affecté les activités du COBARIC. Toutefois, comme toujours, l'équipe aura su relever tous les défis que cette situation particulière aura mis sur son chemin. Parce que, tout en respectant les restrictions sanitaires, les professionnels du COBARIC auront mis tout en œuvre pour faire rayonner l'organisme, en Chaudière-Appalaches comme en Estrie. Ils auront fait la lutte à la berce du Caucase avec autant de zèle que les années précédentes; siégé à de nombreux comités et tables de concertation, même à distance; réalisé des aménagements durables pour protéger notre précieuse ressource eau. Bref, l'équipe a une fois de plus prouvé sa résilience et sa grande capacité à s'adapter à toutes les situations.

Je tiens à souligner aussi le nombre important de projets réalisés au cours de l'année ainsi que ceux qui viendront dans un futur proche. Parce que, en ces temps troubles, nous constatons que la protection de notre ressource commune est au centre des préoccupations de plusieurs. Et les projets affluent pour la protéger. Il n'y a qu'à penser aux nombreuses demandes pour la gestion durable des eaux de pluie, au projet pour restaurer et conserver l'habitat du lac Mégantic et de ses tributaires ou même aux autres projets visant à réduire la sédimentation dans nos cours d'eau. Nous travaillons tous de concert vers un seul et même objectif, et c'est une merveilleuse nouvelle pour notre eau. Merci à chacun d'entre vous de permettre au COBARIC de réaliser sa mission. Sans vous à nos côtés, impossible d'avancer.

Alors que le soleil se dessine à l'horizon, notre équipe relève à nouveau ses manches, prête pour une autre année aussi passionnante que stimulante. En attendant, je vous souhaite une bonne lecture, espérant que vous aurez autant de plaisir à lire le récit de leur année que chacun d'eux a eu à la vivre.



A handwritten signature in black ink that reads "Russell Gilbert".

Russell Gilbert, président

MOT DE LA DIRECTRICE

Avec l'appréhension de la COVID-19, l'année 2020 a débuté avec un avenir incertain. C'est donc en s'adaptant de semaine en semaine que notre équipe a su conclure, avancer et développer des projets de gestion intégrée de l'eau.

C'est avec grande fierté que nous vous présentons notre rapport annuel 2020-2021. Notre tournée municipale avec 90 rencontres distinctes nous a permis de rencontrer chacune de nos municipalités et MRC. Un exercice à refaire pour le futur, peut-être dans un délai un peu plus long...

Nous avons donc soutenu de plus près le milieu municipal cette année, afin de leur permettre de mettre en œuvre, avec nous le Plan directeur de l'eau de la rivière Chaudière. De plus, nous poursuivrons le soutien, notamment en gestion des eaux de pluie, de l'eau potable, des sédiments et, bien sûr, le dossier des milieux humides et hydriques qui est loin d'être terminé. À ce sujet, j'ai très hâte de mettre en œuvre nos objectifs de conservation des milieux humides et hydriques.

Un immense merci à mon comité exécutif et mon conseil d'administration pour leur confiance et leur sagesse; le dossier des milieux humides et hydriques en a bien eu besoin. Finalement, le COBARIC ne pourrait réaliser tout ce qu'il fait sans la viser l'excellence en chacune de ses actions. Merci à ma super équipe, celle de qui je ne peux plus me passer.

Bonne lecture!



Véronique Brochu

Véronique Brochu, directrice générale



LE COBARIC

Ville de Sainte-Marie
© Jean-Marie Fecteau

VISION

Être l'organisme de référence, représentatif des usagers, pour la protection de la ressource eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière.

MISSION

La mission du COBARIC est d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

VALEURS

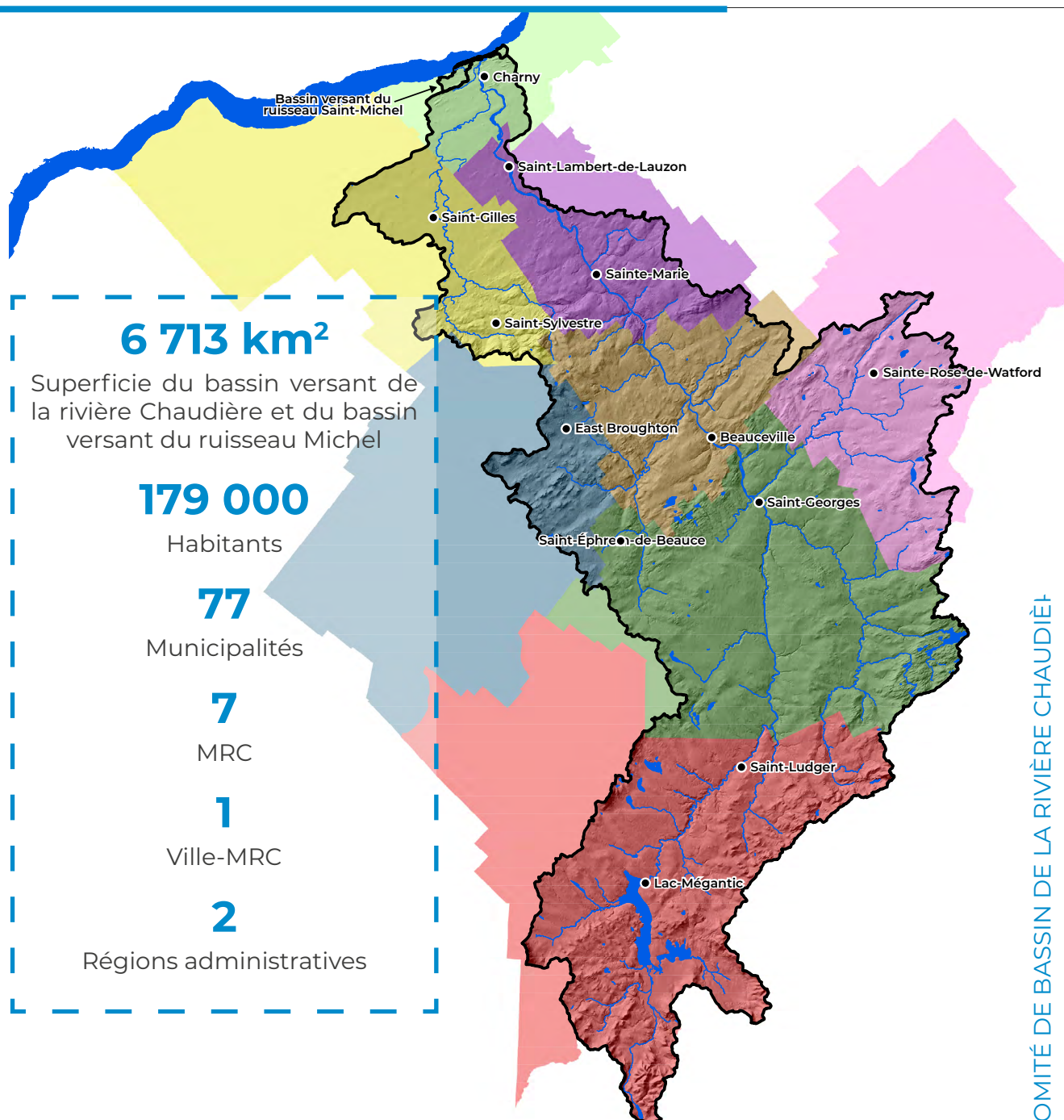
Concertation | Représentativité | Appropriation | Responsabilisation | Partage

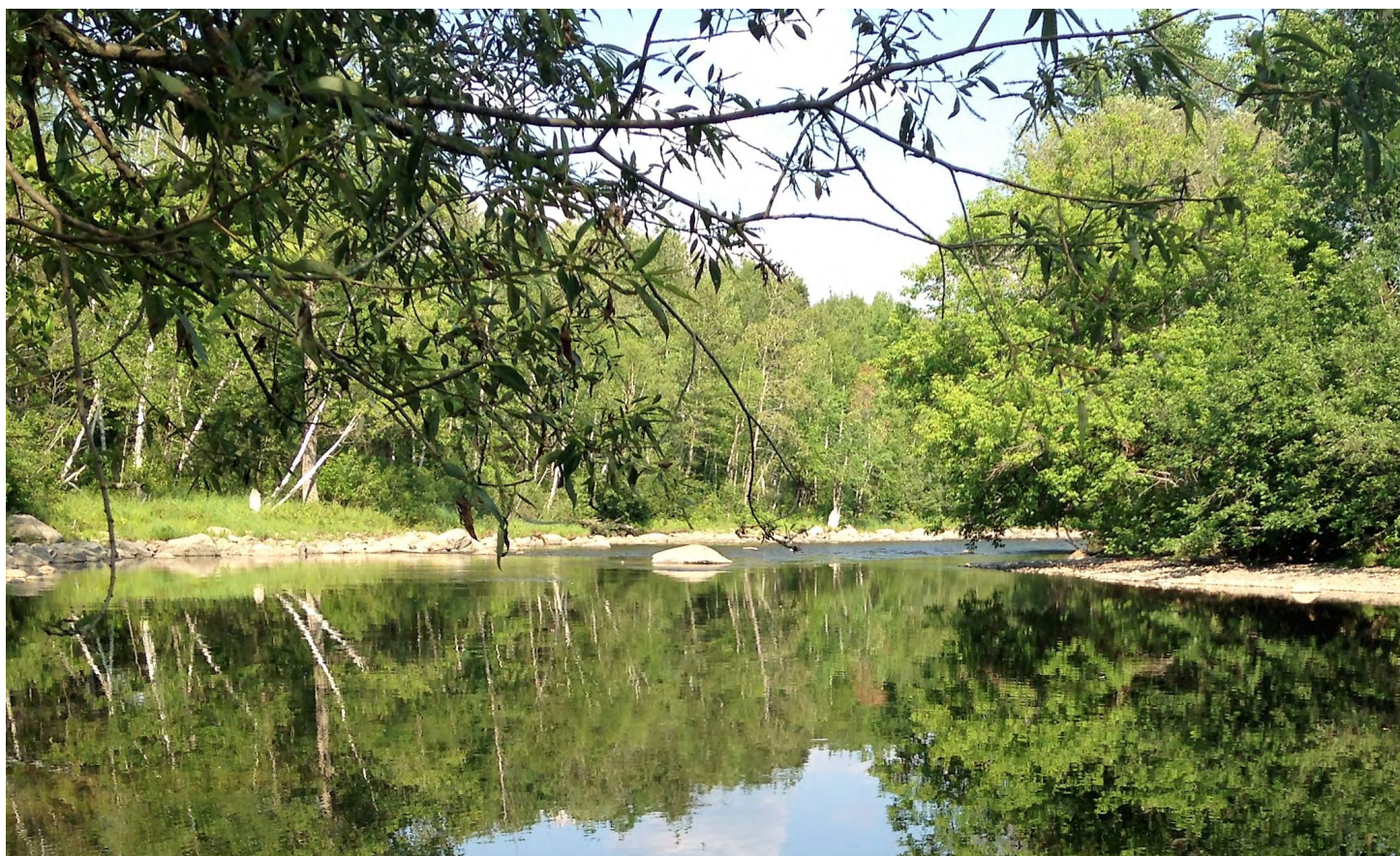
MANDAT

Pour remplir sa mission, le COBARIC doit réaliser les mandats suivants :

- ▶ Élaborer et mettre à jour périodiquement un plan directeur de l'eau (PDE);
- ▶ Coordonner la mise en œuvre du PDE et en assurer le suivi;
- ▶ Initier et réaliser, lorsque nécessaire, certaines actions du PDE;
- ▶ Informer et sensibiliser de manière continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant à la protection de la ressource;
- ▶ Participer à la réalisation du plan de gestion intégrée du Saint-Laurent;
- ▶ Transmettre et développer les notions de partage et de responsabilité à l'égard de l'usage de l'eau.

BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE ET ZONES SUPPLÉMENTAIRES





LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

ENJEU 1

Favoriser un approvisionnement en eau potable de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins des usagers.

ENJEU 2

Favoriser la conservation et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains.



Lac-Mégantic
© Robert Mercier



Parc nature du Domaine Taschereau



Lac Émilie

ENJEU 3

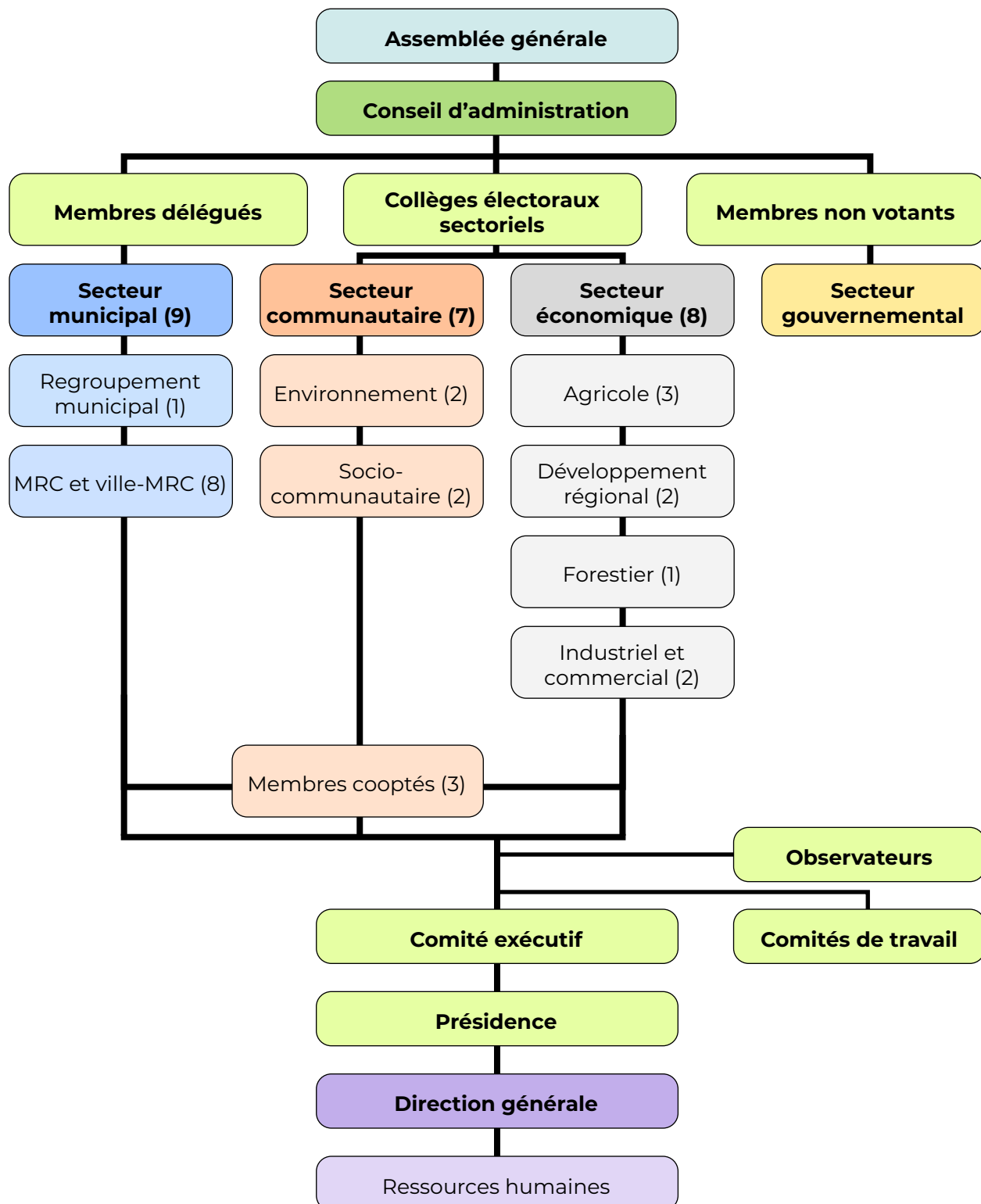
Favoriser la sécurité de la population et réduire les dommages causés par les inondations.

ENJEU 4

Favoriser la mise en valeur du potentiel récréotouristique lié à l'eau.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Structure organisationnelle



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGES ÉLECTORAUX SECTORIELS

Secteur communautaire

Environnement

- ▶ Robert Mercier, administrateur depuis le 4 octobre 1995
Association pour la protection du lac Mégantic
- ▶ Martin Vaillancourt, administrateur du 15 juin 2017 au 16 avril 2020
Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
- ▶ Chantal Bouchard, administratrice depuis le 10 septembre 2020
Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

Sociocommunautaire

- ▶ Robert Gilbert, administrateur du 15 juin 2017 au 12 juin 2020
Association pour la protection de l'environnement du lac des Îles
- ▶ Gilles Paquet, administrateur depuis le 1^{er} octobre 2020
Société Beauceronne de Gestion Faunique inc. (ZEC Jaro)
- ▶ Pierre Dumas, administrateur depuis le 1^{er} octobre 2020
Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles

Membres cooptés

- ▶ Georges Allen, administrateur depuis le 24 mai 2018
- ▶ Russell Gilbert, président, administrateur depuis le 13 octobre 1994
- ▶ Luc Proulx, premier vice-président, administrateur depuis le 21 janvier 1998

Secteur économique

Agricole

- ▶ Francis Fleury-Cliche, administrateur depuis le 21 février 2019
Fédération de l'UPA de l'Etrie
- ▶ Jenny Lehoux, administratrice depuis le 21 novembre 2019
Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches
- ▶ Daniel Samson, second vice-président, administrateur depuis le 15 février 2010
Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

Développement régional

- ▶ Daniel Giguère, administrateur depuis le 16 juin 2016
Affaires gouvernementales et règlementaires, Innergex
- ▶ Jean Cliche, administrateur depuis le 19 septembre 2019
Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau

Forestier

- ▶ Martin Ladouceur, administrateur depuis le 16 mai 2019
Association des propriétaires de boisés privés de la Beauce

Industriel et commercial

- ▶ Fernando Couture, administrateur depuis le 16 juin 2011
Les embellissements de la Chaudière inc.
- ▶ Jonathan Lasnier, administrateur depuis le 16 mai 2019
Groupe forestier Chaudière

MEMBRES DÉLÉGUÉS

Secteur municipal

Regroupement municipal

- ▶ Guy Dumoulin, administrateur du 28 novembre 2013 au 26 novembre 2020
Communauté métropolitaine de Québec
- ▶ Vacant depuis le 26 novembre 2020

MRC et ville-MRC

- ▶ Gérald Grenier, administrateur depuis le 11 décembre 2006
MRC des Appalaches
- ▶ Martin Saint-Laurent, administrateur depuis le 22 novembre 2017
MRC de Beauce-Sartigan
- ▶ René Allen, administrateur depuis le 13 mars 2019
MRC des Etchemins
- ▶ Bernard Therrien, administrateur depuis le 22 novembre 2017
MRC du Granit
- ▶ Denis Dion, administrateur depuis le 29 avril 2004
MRC de Lotbinière
- ▶ Réal Bisson, secrétaire-trésorier, administrateur depuis le 17 novembre 2015
MRC de La Nouvelle-Beauce
- ▶ François Veilleux, administrateur depuis le 28 novembre 2018
MRC Robert-Cliche
- ▶ Janet Jones, administratrice depuis le 27 novembre 2017
Ville de Lévis

MEMBRES NON VOTANTS

Secteur gouvernemental

- ▶ Simon Arbour, observateur depuis le 11 décembre 2006
Agence régionale de santé et de services sociaux
- ▶ Alexandre Bélanger, observateur du 21 juin 2012 au 26 novembre 2020
Communauté métropolitaine de Québec
- ▶ Jérôme Carrier, observateur depuis le 21 juin 2012
Ville de Lévis
- ▶ Annie Goudreau, observatrice depuis le 21 juin 2012
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- ▶ Marc-André Robin, observateur depuis le 20 juin 2013
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- ▶ Anne-Sophie Bergeron, observatrice depuis le 18 février 2021
*Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Estrie*

Secteur municipal

- ▶ Christian Guay, observateur depuis le 1^{er} octobre 2020
Ville de Lévis

Secteur économique

- ▶ Pierre Bourque, observateur depuis le 1^{er} octobre 2020
Groupe Canam

Secteur communautaire

- ▶ Raynald Goudreau, observateur depuis le 19 novembre 2020
Association pour la protection de l'environnement du lac des Îles

L'ÉQUIPE



Véronique Brochu
Directrice générale



Marie-Ève Thérout
Coordonnatrice de projets et
de géomatique



Yannick Bourque
Chargé de projets et du Plan
directeur de l'eau



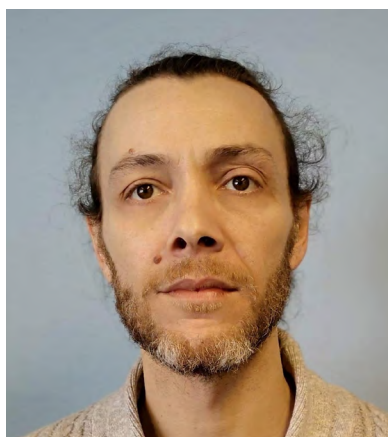
Émilie Sirois
Chargée de projets
en communication



Mathieu Provost
Chargé de projets et
de la berce du Caucase



Raphaël Leblond
Chargé de projets et
technicien de rivière



Ghassen Ibrahim
Chargé de projets et
des mandats



Anthony Boutin
Technicien de la faune



**Ludovic Pelletier
Fréchette**
Étudiant en géographie



Francine Paradis
Adjointe administrative



Aurélie Bousquet
Agente de soutien

Aurélien Lefebvre
Stagiaire en documentation

ILS NOUS ONT PRÊTÉ MAIN-FORTE EN 2020-2021

Nous tenons à remercier ceux et celles qui ont travaillé à nos côtés en 2020-2021. Leur contribution à nos projets est essentielle dans la poursuite de notre mission!



Patrick Beaubien
Technicien en environnement



Louis Renaud, agr.
Chargé de projets en milieu agricole



Sara-Jade Reny Morrisette
Stagiaire, étudiante en foresterie



Adel Adani
Stagiaire, développeur de médias interactifs

ÉQUIPE ESTIVALE DE LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE



Louis-Rock Brochu
Technicien à la berce du Caucase



Vincent Chartier
Technicien à la berce du Caucase



Jacques-Samuel Moreau Gougeon
Technicien à la berce du Caucase

LISTE DES MEMBRES

En date du 31 mars 2021, le COBARIC compte 78 membres.

Secteur communautaire (12)

- ▶ Association de protection du lac Drolet
- ▶ Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant
- ▶ Association des riverains du lac Raquette
- ▶ Association des riverains du lac Beaurivage
- ▶ Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles
- ▶ Association des riverains du lac des Abénaquis
- ▶ Association des riverains du lac Sartigan
- ▶ Association de protection de l'environnement du lac Fortin
- ▶ Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches
- ▶ Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau
- ▶ Lac du rat musqué
- ▶ Lac Mackenzie

Secteur économique (10)

- ▶ Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
- ▶ Agence de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière
- ▶ Association des propriétaires de boisé de la Beauce
- ▶ Coop de fertilisation organique Fertior
- ▶ Groupement Forestier Chaudière
- ▶ Hydro-Québec
- ▶ Innergex
- ▶ Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec
- ▶ Les embellissements de la Chaudière inc.
- ▶ Syndicat de l'UPA de La Nouvelle-Beauce

Secteur gouvernemental (3)

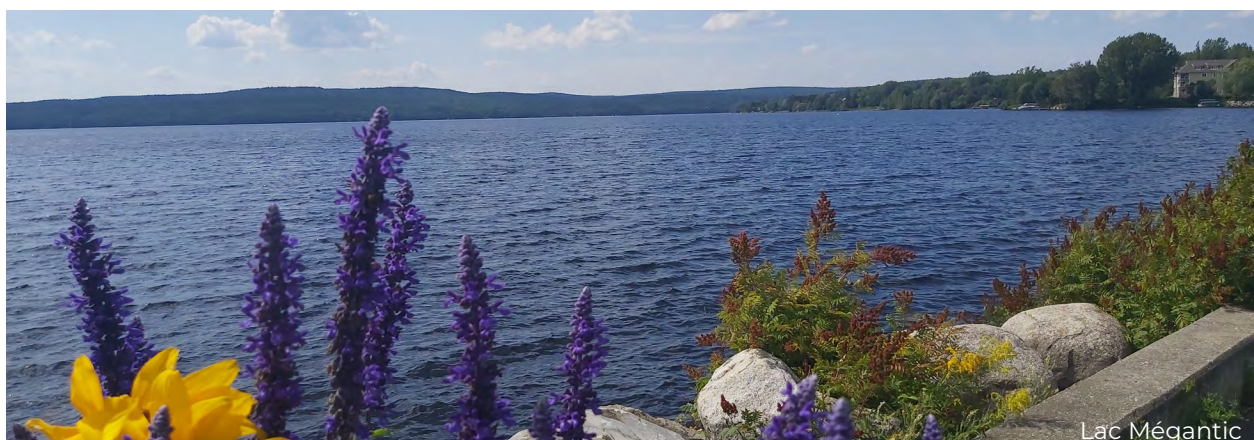
- ▶ Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- ▶ Direction régionale de la sécurité civile, ministère de la Sécurité publique
- ▶ Ministère de l'Alimentation, des Pêcheries et de l'Agriculture du Québec

Autres (2)

- ▶ Département de génie civil et de génie des eaux, Université Laval
- ▶ Jean-Marie Fecteau

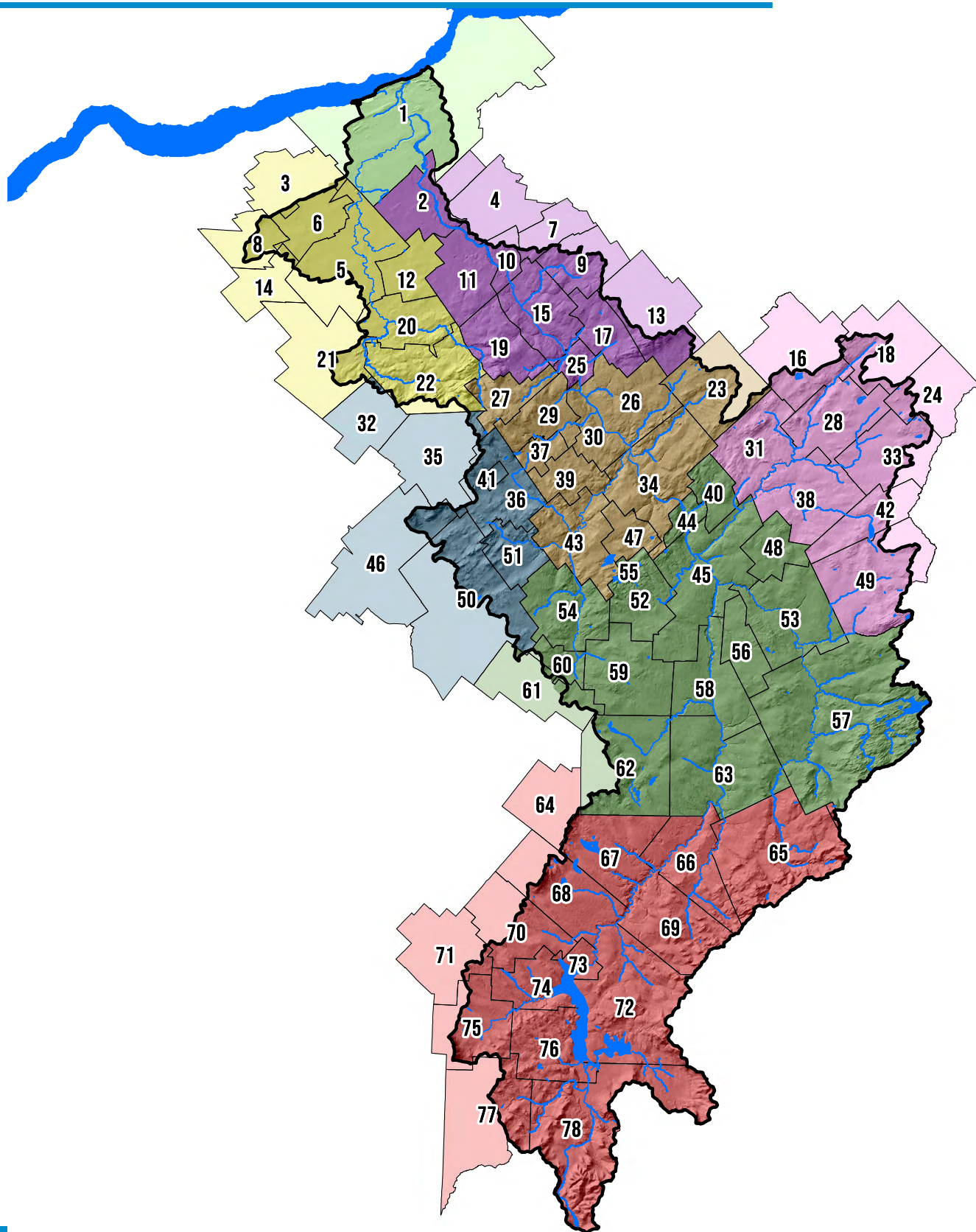
Secteur municipal (51)

- ▶ MRC de La Nouvelle-Beauce
- ▶ MRC de Lotbinière
- ▶ Adstock
- ▶ Audet
- ▶ Beauceville
- ▶ Dosquet
- ▶ Frampton
- ▶ Frontenac
- ▶ La Guadeloupe
- ▶ Lac-Poulin
- ▶ Lac-Mégantic
- ▶ Marston
- ▶ Nantes
- ▶ Notre-Dame-des-Bois
- ▶ Piopolis
- ▶ Sacré-Cœur-de-Jésus
- ▶ Saint-Agapit
- ▶ Saint-Apollinaire
- ▶ Saint-Benoît-Labre
- ▶ Saint-Bernard
- ▶ Saint-Côme-Linière
- ▶ Saint-Elzéar
- ▶ Saint-Éphrem-de-Beauce
- ▶ Saint-Flavien
- ▶ Saint-Gédéon-de-Beauce
- ▶ Saint-Georges
- ▶ Saint-Gilles
- ▶ Saint-Isidore
- ▶ Saint-Joseph-de-Beauce
- ▶ Saint-Joseph-des-Érables
- ▶ Saint-Lambert-de-Lauzon
- ▶ Saint-Ludger
- ▶ Saint-Martin
- ▶ Saint-Narcisse-de-Beaurivage
- ▶ Saint-Patrice-de-Beaurivage
- ▶ Saint-Pierre-de-Broughton
- ▶ Saint-Robert-Bellarmin
- ▶ Saint-Sylvestre
- ▶ Saint-Victor
- ▶ Saint-Zacharie
- ▶ Sainte-Agathe-de-Lotbinière
- ▶ Sainte-Aurélie
- ▶ Sainte-Cécile-de-Whitton
- ▶ Sainte-Clotilde-de-Beauce
- ▶ Sainte-Hénédine
- ▶ Sainte-Justine
- ▶ Sainte-Marguerite
- ▶ Sainte-Marie
- ▶ Saints-Anges
- ▶ Scott
- ▶ Vallée-Jonction



Lac Mégantic

LE TERRITOIRE ET SES LIMITES ADMINISTRATIVES



Le bassin versant de la rivière Chaudière touche en tout ou en partie à 7 MRC et 1 ville-MRC, pour un total de 78 municipalités. Les tableaux ci-dessous indiquent quel pourcentage de chaque unité administrative est compris dans le bassin versant.

MRC DE BEAUCE-SARTIGAN (93 %)

La Guadeloupe (60)	95 %	Saint-Georges (45)	100 %
Lac-Poulin (55)	100 %	Saint-Hilaire-de-Dorset (62)	76 %
Notre-Dame-des-Pins (44)	100 %	Saint-Honoré-de-Shenley (59)	100 %
Saint-Benoît-Labre (52)	100 %	Saint-Martin (58)	100 %
Saint-Côme-Linière (53)	100 %	Saint-Philibert (48)	100 %
Saint-Éphrem-de-Beauce (54)	100 %	Saint-René (56)	100 %
Saint-Évariste-de-Forsyth (61)	20 %	Saint-Simon-les-Mines (40)	100 %
Saint-Gédéon-de-Beauce (63)	100 %	Saint-Théophile (57)	100 %

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE (64 %)

Frampton (13)	29 %	Sainte-Marguerite (9)	58 %
Saint-Bernard (11)	100 %	Sainte-Marie (15)	100 %
Saint-Elzéar (19)	100 %	Saints-Anges (17)	100 %
Saint-Isidore (4)	4 %	Scott (10)	73 %
Saint-Lambert-de-Lauzon (2)	74 %	Vallée-Jonction (25)	100 %
Sainte-Hénédine (7)	11 %		

MRC DU GRANIT (59 %)

Audet (69)	100 %	Piopolis (76)	100 %
Frontenac (72)	100 %	Saint-Augustin-de-Woburn (78)	99 %
Lac-Drolet (67)	99 %	Saint-Ludger (66)	100 %
Lac-Mégantic (73)	100 %	Saint-Robert-Bellarmin (65)	100 %
Marston (74)	100 %	Saint-Sébastien (64)	1 %
Milan (71)	8 %	Sainte-Cécile-de-Whitton (68)	67 %
Nantes (70)	53 %	Val-Racine (75)	67 %
Notre-Dame-des-Bois (77)	29 %		

MRC DES APPALACHES (16 %)

Adstock (50)	36 %	Saint-Pierre-de-Broughton (35)	6 %
East Broughton (41)	100 %	Sainte-Clotilde-de-Beauce (51)	100 %
Sacré-Coeur-de-Jésus (36)	94 %	Thetford Mines (46)	10 %

MRC DES ETCHEMINS (42 %)

Lac-Etchemin (16)	28 %	Saint-Prosper (38)	100 %
Saint-Benjamin (31)	100 %	Saint-Zacharie (49)	81 %
Saint-Cyprien (24)	19 %	Sainte-Aurélie (42)	73 %
Saint-Jacques-de-Leeds (32)	3 %	Sainte-Justine (18)	27 %
Saint-Louis-de-Gonzague (33)	77 %	Sainte-Rose-de-Watford (28)	100 %

MRC DE LOTBINIÈRE (30 %)

Dosquet (14)	5 %	Saint-Narcisse-de-Beaurivage (12)	100 %
Saint-Agapit (6)	100 %	Saint-Patrice-de-Beaurivage (20)	97 %
Saint-Apollinaire (3)	7 %	Saint-Sylvestre (22)	89 %
Saint-Flavien (8)	33 %	Sainte-Agathe-de-Lotbinière (21)	15 %
Saint-Gilles (5)	70 %		

MRC ROBERT-CLICHE (94 %)

Beauceville (34)	100 %	Saint-Jules (39)	100 %
Saint-Alfred (47)	100 %	Saint-Odilon-de-Cranbourne (23)	61 %
Saint-Frédéric (29)	100 %	Saint-Séverin (27)	100 %
Saint-Joseph-de-Beauce (26)	100 %	Saint-Victor (43)	100 %
Saint-Joseph-des-Érables (30)	100 %	Tring-Jonction (37)	100 %

VILLE DE LÉVIS (42 %)

Lévis (1)	42 %		
-----------	------	--	--

- Les valeurs présentées dans ces tableaux réfèrent aux pourcentages du territoire des municipalités ou des MRC situés sur le bassin versant.
- Les zones supplémentaires de gestion sont prises en considération dans ce calcul.
- Les numéros entre parenthèses font référence aux municipalités présentes sur la carte à la page 18.



ADMINISTRATION

Chutes, rivière du Portage

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séances ordinaires du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni sept fois au cours de l'année 2020-2021. Toutes ces rencontres ont eu lieu en ligne inclusivement en raison de la pandémie aux dates suivantes :

- ▶ 16 avril 2020
- ▶ 16 juin 2020
- ▶ 3 juillet 2020 (électronique)
- ▶ 1^{er} octobre 2020
- ▶ 19 novembre 2020
- ▶ 18 février 2021
- ▶ 15 mars 2021 (électronique)

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif pour l'année 2020-2021 est composé des cinq administrateurs suivants :

- ▶ Russell Gilbert, président
- ▶ Luc Proulx, 1^{er} vice-président
- ▶ Daniel Samson, 2^e vice-président
- ▶ Réal Bisson, secrétaire-trésorier
- ▶ Martin Vaillancourt, administrateur jusqu'au 16 juin 2020
- ▶ Jenny Lehoux, administratrice depuis le 16 juin 2020

Le comité exécutif s'est réuni 3 fois en ligne au cours de l'année 2019-2020 :

- ▶ 8 avril 2020
- ▶ 7 septembre 2020
- ▶ 10 février 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle pour l'année 2019-2020 a eu lieu le 16 mai 2020

RENCONTRES ET ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Pour l'année 2020-2021, la direction générale a participé aux rencontres et activités administratives usuelles de son poste en plus des suivantes :

- ▶ Rencontre d'une stagiaire de l'OBAKIR concernant la mobilisation et la concertation au sein des OBV du Québec (17 avril 2020)

- ▶ Rencontre téléphonique annuelle avec Michel Chouinard, administrateur au ROBVQ (17 novembre 2020)
- ▶ Rencontre de travail avec le comité exécutif concernant l'avenant du livrable des OCMHH proposé par le MELCC (3 décembre 2020)
- ▶ Rencontre avec Desjardins pour l'établissement d'un REER collectif (15 décembre 2020)
- ▶ Rencontre avec Richard Campeau et Agnès Grondin, députés et adjoints parlementaires du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant les OBV (COBARIC) et le MELCC (22 janvier 2021)
- ▶ Rencontre des directions générales et présidences tenue par le ROBVQ (17 février 2021)

Formations administratives

L'équipe du COBARIC a participé aux formations suivantes en lien avec les activités administratives de l'organisme :

- ▶ Offre de services et facturation (5 juin 2020)
- ▶ Information sur le Régime de retraite simplifié (29 décembre 2020)
- ▶ Utilisation du Régime de retraite simplifié (1^{er} mars 2021)

COVID-19

Depuis mars 2020, le COBARIC a respecté les instructions et recommandations gouvernementales en lien avec la COVID-19. Ainsi, les bureaux physiques ont été fermés une grande partie de l'année. Toutefois, lorsque cela a été possible, les employés ont pu réintégrer les bureaux physiques de l'organisme dans le respect des règles de la santé publique : distanciation physique, port du masque, nettoyage des mains, nettoyage régulier des bureaux, etc. Depuis l'automne, un registre a été tenu afin de valider le nombre de personnes au bureau en même temps pour respecter le taux d'occupation maximal de 25 %. Ainsi, la majorité des activités se sont tenues en ligne. Toutefois, malgré ces circonstances exceptionnelles, le COBARIC a pu réaliser ses activités sur le terrain pour poursuivre ses nombreux projets.

GESTION DOCUMENTAIRE

En début d'année, le COBARIC a entamé un inventaire de ses documents numériques afin de développer un système de classement plus efficace pour faciliter la transition lors du départ ou de l'arrivée d'employés au sein de l'organisme. Cette tâche titanesque est en cours.



PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Rivière des Plantes

Le plan directeur de l'eau est l'outil directeur du COBARIC. Il sert de référence dans l'évaluation de la comptabilité des divers projets susceptibles d'avoir des impacts sur le milieu hydrique, puisqu'il rassemble des éléments d'information nécessaires à la compréhension de la dynamique du bassin versant.

Pendant la dernière année, le COBARIC a effectué la mise à jour de certains éléments du PDE du bassin versant de la rivière Chaudière et a complété la migration de ce dernier vers la base de données AGIRE, qui sera bientôt disponible en consultation pour les partenaires.

OBJECTIFS DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Conformément aux exigences du MELCC, le COBARIC devait réaliser des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) en concertation avec le milieu. Ces objectifs, au nombre minimal d'un pour les milieux humides et un pour les milieux hydriques, devront être consultés par les MRC du territoire dans la réalisation des plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH).

Les OCMHH pour le bassin versant de la rivière Chaudière ont été réalisés à partir des résultats de la modélisation hydrologique de l'Université de Sherbrooke et de l'analyse coûts-avantages d'Ouranos dans le cadre du projet « Plan concerté d'évaluation de rôle des milieux humides et hydriques dans la réduction des risques d'inondations en contexte de changements climatiques et proposition de stratégies d'adaptation pour la collectivité » et à partir de la tournée OCMHH réalisée entre décembre 2020 et février 2021.

Lors de cette tournée, le COBARIC a rencontré une à une chacune des huit MRC (incluant la ville de Lévis) et 77 municipalités du territoire, de même que les milieux agricole (2 décembre 2020), forestier (9 décembre 2020) et sociocommunautaire et environnement (16 décembre 2020).



Le COBARIC a également présenté et validé les OCMHH préliminaires lors d'un webinaire adressé à tous les acteurs de l'eau le 18 février 2021. Les OCMHH ont été déposés au MELCC le 15 mars 2021.

PLANS RÉGIONAUX DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Le COBARIC participe aux différentes activités du Plan régional des milieux humides et hydriques (consultations, ateliers, etc.) de Chaudière-Appalaches, coordonné par la MRC de Lotbinière. Un arrimage avec les projets du COBARIC et la démarche des MRC est ainsi assuré.

RÉSEAU-RIVIÈRES

Réseau-Rivières est un projet de suivi de la qualité de l'eau des rivières du Québec en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Chaque mois entre mars et novembre, le COBARIC récolte des échantillons d'eau de rivières choisies afin d'en suivre la qualité physico-chimique. Toutefois, la pandémie a retardé le début du projet. L'échantillonnage a ainsi commencé en juillet, à l'exception d'une station échantillonnée depuis juin. Au total, le COBARIC a échantillonné cinq stations pour 2020-2021, situées dans quatre cours d'eau :

- ▶ Rivière Chaudière, Notre-Dame-des-Pins;
- ▶ Rivière Chaudière, Scott;
- ▶ Rivière Bras-Saint-Victor, Beauceville;
- ▶ Rivière Beaurivage, Saint-Étienne-de-Lauzon;
- ▶ Rivière Noire, Saint-Gilles.



Rivière Chaudière, Scott



Rivière Noire



REPRÉSENTATION

Parc nature du Domaine Taschereau

VIE CORPORATIVE (ADHÉSION)

Le COBARIC est membre de six organismes :

- ▶ Centre québécois de services aux associations (CQSA)
- ▶ Conseil régional de l'environnement Estrie (CREE)
- ▶ Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- ▶ Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec (FédéCP)
- ▶ Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)
- ▶ Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas)
- ▶ Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL)

LETTRES D'APPUI

- ▶ Appui au projet « Changement de pratiques des opérateurs et entrepreneurs en excavation pour une gestion durable des eaux de ruissellement » de l'Organisme de bassin versant de Matapédia-Restigouche (26 mai 2020)
- ▶ Avis d'arrimage au projet « Changement des pratiques des opérateurs et entrepreneurs en excavation pour une gestion durable des eaux de ruissellement » de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche au PDE du COBARIC (26 mai 2020)
- ▶ Appui et collaboration au projet « Un jardin de pluie à mon école! » de l'école de l'Odyssée, à Lévis (8 juillet 2020)
- ▶ Appui et collaboration au projet « Un jardin de pluie à mon école! » de l'école du Bac, à Saint-Lambert-de-Lauzon (13 juillet 2020)
- ▶ Appui au projet « Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir – Phase II » du Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (16 juillet 2020)
- ▶ Appui au projet « Rés-Alliance Phase 2 : consolider un réseau de communautés résilientes face aux changements climatiques » du ROBVQ (24 juillet 2020)
- ▶ Appui et collaboration au projet « Gestion des eaux pluviales » de l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (10 août 2020)
- ▶ Appui au projet « Évaluation des actions agricoles pouvant avoir une incidence sur la qualité de l'eau potable souterraine et de surface du bassin versant des Îles Brûlées » de Mme Josiane Lefebvre, agronome (28 août 2020)
- ▶ Appui et collaboration au projet « Infrastructures vertes de gestion durable des eaux pluviales dans le secteur Coteau des sables » de la municipalité de Vallée-Jonction (5 septembre 2020)
- ▶ Appui au projet « Diagnostics résidentiels de la capacité de résilience aux inondations » du ROBVQ (23 octobre 2020)
- ▶ Appui au projet « Amélioration de l'information générée par le LiDAR pour le territoire public » du Comité de bassin de la rivière Chaudière, signée par son président (30 octobre 2020)

- ▶ Appui et collaboration au projet « Lutte à la berce du Caucase en Estrie » du Comité de bassin de la rivière Chaudière, signée par son président (25 novembre 2020)
- ▶ Appui au projet « Développement d'un outil automatisé d'analyse de l'efficacité des bandes riveraines et des haies brise-vent » du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (7 décembre 2020)
- ▶ Collaboration au projet « Transfert de connaissances pour documenter et partager le savoir-faire de l'ARLA dans la lutte au myriophylle à épis » de l'Association des riverains du lac des Abénakis (21 décembre 2020)
- ▶ Appui au projet « Caractérisation des bandes riveraines et des haies brise-vent par télédétection LiDAR en milieu agricole » de l'Institut national de recherche scientifique – Centre Eau Terre Environnement (7 janvier 2021)
- ▶ Appui au projet « Actions concertées pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Beaurivage » du Bureau d'écologie appliquée (15 janvier 2021)
- ▶ Appui et collaboration au projet « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et de ses tributaires » du Comité de bassin de la rivière Chaudière, signée par son président (18 février 2021)

LETTRES RELATIVES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ▶ Lettre de remerciements adressée à Martin Vaillancourt en raison de son départ du conseil d'administration du COBARIC (28 avril 2020)
- ▶ Lettre de remerciements adressée à Robert Gilbert en raison de son départ du conseil d'administration du COBARIC (4 février 2021)
- ▶ Lettres concernant la représentation de la Communauté métropolitaine de Québec auprès du conseil d'administration du COBARIC (10 décembre 2020 et 4 février 2021)
- ▶ Lettre demandant un « Représentant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation auprès du conseil d'administration du Comité de bassin de la rivière Chaudière » (9 décembre 2020)

AUTRES LETTRES

- ▶ « Création des bureaux de projets et programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) », demande de financement pour la mise à jour du Système de surveillance de la rivière Chaudière aux ministères (15 décembre 2020)

CONSULTATIONS THÉMATIQUES ET ATELIERS DE TRAVAIL

- ▶ Rencontre de Rémi Morin de la MRC du Granit concernant l'arrimage entre les PRMHH des MRC et l'exercice d'OCMHH des OBV (22 avril 2020)
- ▶ Rencontre de cartographie participative avec la MRC du Granit dans le cadre du Plan concerté d'évaluation du rôle des milieux humides et hydriques pour la réduction des risques d'inondations en contexte de changements climatiques et proposition de stratégies d'adaptation pour la collectivité (projet FCM) (23 avril 2020)
- ▶ Webrencontre Priorisation des milieux humides et hydriques en Estrie (30 avril 2020)
- ▶ Rencontre OCMHH Estrie (21 mai, 8 juin, 13 août et 1^{er} septembre 2020)
- ▶ Rencontre de Jérémie Roques concernant l'identification des milieux humides et hydriques à créer dans le cadre du projet « FCM » (14 mai 2020)
- ▶ Rencontre d'un citoyen de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables concernant le détournement d'un cours d'eau (20 mai 2020)
- ▶ Rencontre avec la ville de Lévis pour la confirmation des milieux humides et hydriques sur le territoire dans le cadre du projet « FCM » (22 mai 2020)
- ▶ Atelier d'arrimage des projets de recherche en lien avec les inondations de la rivière Chaudière (28 mai et 2 et 4 juin 2020)
- ▶ Participation à l'atelier 1 du Plan régional des milieux humides et hydriques de Chaudière-Appalaches (PRMHH-CA), en ligne (17 juin 2020)
- ▶ Rencontre concernant la réfection du barrage à Lac-Mégantic et le marais du lac Mégantic (19 juin 2020)
- ▶ Rencontre d'Hydro-Québec (9 juillet 2020)
- ▶ Séances d'information municipale pour les municipalités dont les centres-villes ont été affectés par les inondations de 2019 (27 août et 2 et 3 septembre 2020)
- ▶ Accompagnement lors de la visite du parc nature du Domaine Taschereau à Sainte-Marie dans le cadre du PRMHH-CA (17 septembre 2020)
- ▶ Rencontre Info-Crue (23 septembre 2020)
- ▶ Participation à l'atelier régional OCMHH (24 septembre 2020)
- ▶ Co-animation du 2^e atelier de Capitale Nature sur le thème « Établir le mode de gouvernance », en ligne (1^{er} octobre 2020)
- ▶ Rencontre en ligne de citoyens concernant le marais du lac Mégantic (16 octobre 2020)
- ▶ Rencontre avec Conservation nature Canada pour des données et le développement d'un partenariat dans le cadre du projet « Plan d'intervention de la rivière du Portage » (20 octobre 2020)
- ▶ Tournée du bassin versant dans le cadre du projet « Remise en état et conservation de l'habitat du lac Mégantic et de son bassin versant » (FDE Mégantic) (28 octobre 2020)
- ▶ Webrencontre : Communauté de pratique géomatique MHH (29 octobre 2020)

- ▶ Première consultation de priorisation dans le cadre du projet « FDE Mégantic », en ligne (2 novembre 2020)
- ▶ Rencontre avec des étudiants à la maîtrise en Aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval concernant un projet en lien avec les inondations sur la rivière Chaudière pour Saint-Lambert-de-Lauzon (3 novembre 2020)
- ▶ Atelier-webinaire de transfert et d'échange des connaissances sur les eaux souterraines de l'Estrie dans le cadre du projet « PACES Estrie » (3 et 4 novembre 2020)
- ▶ Animation du 3^e atelier de Capitale Nature sur le thème « Établir le mode de financement », en ligne (5 novembre 2020)
- ▶ Participation au 3^e atelier du PRMHH-CA – rivière Beaurivage, en ligne (16 novembre 2020)
- ▶ Participation au 3^e atelier du PRMHH-CA – Moyenne Chaudière, en ligne (18 novembre 2020)
- ▶ Participation au 3^e atelier sur la cartographie des zones inondables : Aménagement et ouvrages de protection - Association canadienne des ressources hydriques (24 novembre 2020)
- ▶ Rencontre en ligne avec la municipalité de Saint-Gilles concernant la réalisation d'un parc naturel riverain (25 novembre 2020)
- ▶ Rencontre en ligne avec la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage concernant l'implantation d'un projet de gestion durable des eaux de pluie (8 janvier 2021)
- ▶ Atelier de travail en ligne pour la Politique environnementale de la ville de Lévis (20 janvier 2021)
- ▶ Rencontre avec l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent et l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche concernant un partenariat avec un club de quad pour la caractérisation des ponceaux (20 janvier 2021)
- ▶ Rencontre avec les adjoints parlementaires du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (22 janvier 2021)
- ▶ Rencontre avec les députés Richard Campeau et Agnès Grondin à propos des organismes de bassin versant, dont le COBARIC, et le MELCC (22 janvier 2021)
- ▶ Participation au 2^e atelier régional d'information du PRMHH Estrie (28 janvier 2021)
- ▶ Session de travail sur la coupe totale et la plantation, de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire Estrie (9 mars 2021)
- ▶ Rencontres de consultation sur les travaux et présentation du plan d'action avec les municipalités de Saint-Frédéric, Saint-Séverin et Saint-Jules dans le cadre du projet « Gestion intégrée des débits de pointe et des sédiments dans le bassin versant de la rivière des Fermes » (9, 25 et 30 mars 2021)
- ▶ Rencontre de concertation et de coordination avec la municipalité de Lac-Mégantic dans le cadre du projet « FDE Mégantic » (19 mars 2021)

COMITÉS ET TABLES DE CONCERTATION

L'équipe et le président du COBARIC ont siégé aux comités et tables de concertation listés ci-dessous au cours de la dernière année :

- ▶ Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) Estrie, représentant des OBV de l'Estrie
- ▶ Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA), représentant des OBV de la Chaudière-Appalaches
- ▶ Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec (TCRQ)
- ▶ Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS)
- ▶ Comité de vigilance du Centre de récupération et de gestion des déchets de la MRC de La Nouvelle-Beauce
- ▶ Comité de vigilance de la régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Saint-Lambert-de-Lauzon)
- ▶ Comité de liaison, actualisation de la cartographie des zones inondables des 3 MRC de Beauce
- ▶ Comité enjeux Chaudière du MAMH
- ▶ Comité de suivi du projet « Capacité d'adaptation du système de santé et des services sociaux à prévenir les impacts psychosociaux des événements météorologiques extrêmes en contexte de changements climatiques » (CASSIOPIÉE)
- ▶ Comité multiressources Gestion Mont Gosford

ÉVÈNEMENTS

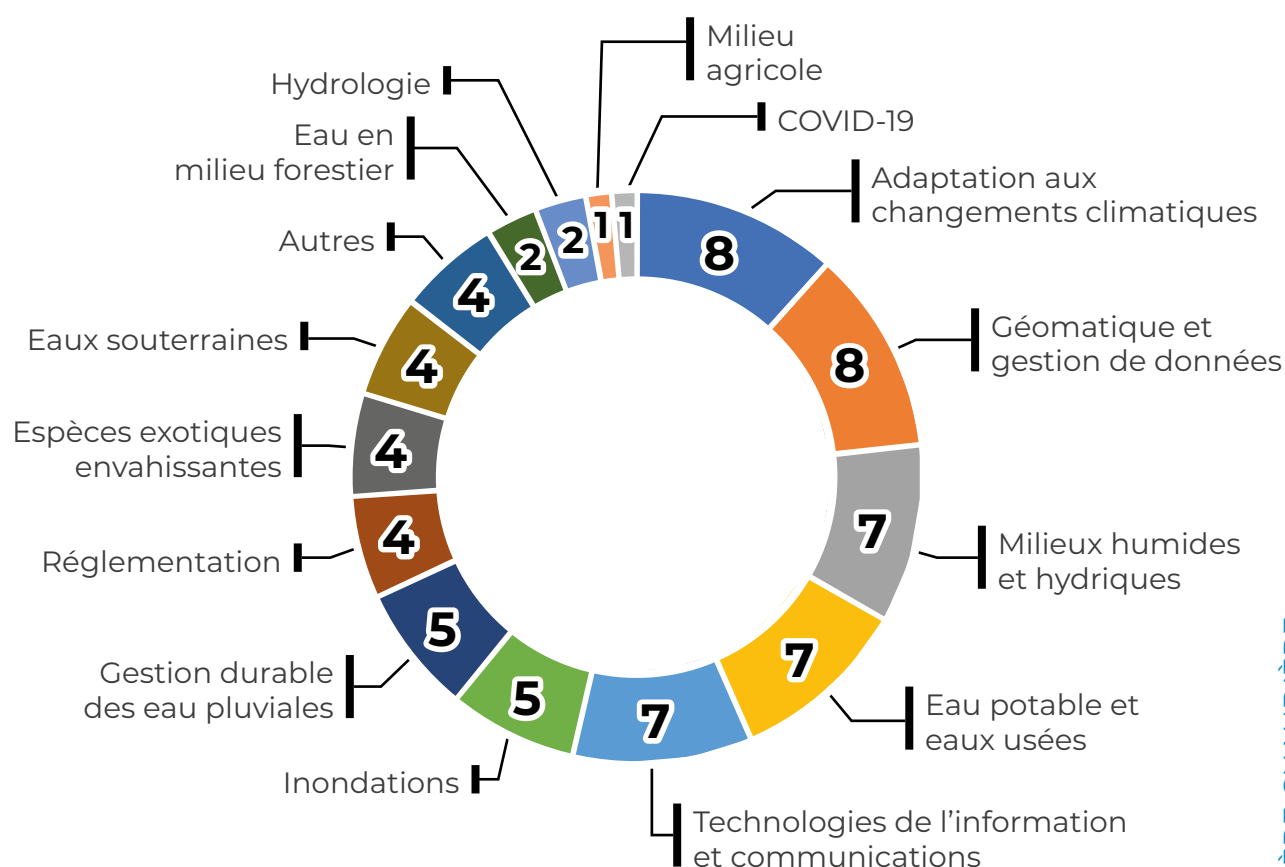
- ▶ Atelier régional des Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMH) (24 septembre 2020)
- ▶ 23^e édition du Rendez-vous des OBV sous le thème « Vers les OBV 4.0 : Des intervenants porteurs de solutions », organisé par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (20, 21 et 27 octobre 2020)
- ▶ 8^e symposium d'Ouranos (26 octobre au 6 novembre 2020)
- ▶ Forum Agriclimat (27 novembre 2020)
- ▶ Colloque virtuel 2020-2021 de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ) (20 janvier et 3 février 2021)

ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCE

Cette année, l'équipe et les officiers du COBARIC ont participé à des formations, ateliers de transfert, présentations et autres afin de maintenir leurs connaissances à jour en matière de gestion de l'eau et des affaires corporatives, mais aussi afin de transmettre les connaissances acquises.

Activités auxquelles le COBARIC a assisté

Au total, l'équipe du COBARIC a assisté et participé à 69 activités, dont voici les principales thématiques :



Activités données par le COBARIC

- Webinaire *La protection des sources d'eau potable et la gestion des eaux usées au Québec*, présenté dans le cadre du projet « Échanges internationaux Québec-Wallonie » (16 juin 2020)
- Webinaire *Sédimentation en milieu forestier : comprendre la problématique pour mieux la régler*, présentée aux intervenants du milieu forestier dans le cadre du projet « Mobilisation des propriétaires forestiers pour la réduction de la sédimentation dans le bassin versant du lac Mégantic » (3, 4 et 12 août 2020)

- ▶ Webinaire *La renouée du Japon en milieu riverain au Québec, comprendre l'invasion pour espérer la freiner*, présenté par Claude Lavoie dans le cadre du projet « Échanges internationaux Québec-Wallonie » (15 décembre 2020)
- ▶ Webinaire *Comprendre son lac : définitions et dynamique*, présenté aux associations riveraines dans le cadre de la « Rencontre annuelle des associations riveraines » (22 janvier 2021)
- ▶ Webinaire *Comprendre son lac : le phosphore et l'azote*, présenté aux associations riveraines dans le cadre de la « Rencontre annuelle des associations riveraines » (5 février 2021)
- ▶ Webinaire *Comprendre son lac : des solutions curatives*, présenté aux associations riveraines dans le cadre de la « Rencontre annuelle des associations riveraines », par un représentant du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (19 février 2021)
- ▶ Présentation du « projet FCM » à la MRC des Etchemins (15 mai 2020)
- ▶ Transfert de connaissances sur la modélisation du bassin versant de la rivière Chaudière (5 et 26 octobre 2020)
- ▶ Présentation des résultats de la modélisation dans le cadre du « projet FCM » (13 novembre 2020)

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Communiqués de presse

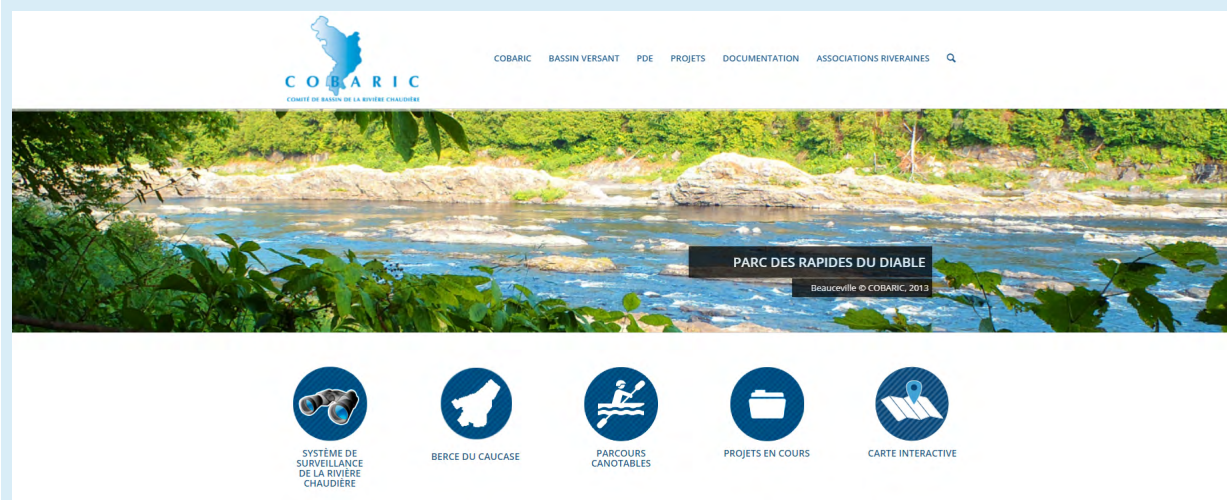
- ▶ 186 750 \$ pour réduire les débits de pointe et les sédiments sur la rivière des Fermes (25 juin 2020)
- ▶ Berce du Caucase : la lutte se poursuit au COBARIC (22 juillet 2020)
- ▶ Qu'est-ce que l'on retient de l'adoption du REAFIE? (4 septembre 2020)
- ▶ Les milieux humides et hydriques pour prévenir les inondations? Des objectifs de conservation à définir (5 novembre 2020)
- ▶ S'approprier les rivières, un parcours canotable à la fois (12 novembre 2020)
- ▶ Berce du Caucase : plus de 100 000 plants arrachés, une lutte efficace en Chaudière-Appalaches (14 janvier 2021)

Entretiens auprès des médias

- ▶ Entrevue sur le communiqué de presse des milieux hydriques à l'émission d'actualités Axion Magazine (17 novembre 2020)
- ▶ Entrevue sur les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques à Radio-Plaisir 105,5 Thetford Mines (6 janvier 2021)
- ▶ Entrevue sur le COBARIC à la Télévision Communautaire de la région des Appalaches (17 février 2021)
- ▶ Entrevue sur les causes de pollution de la rivière Chaudière dans le cadre d'un documentaire étudiant réalisé par Thierry Gariépy, Toronto Film School, Yorkville University (12 septembre 2020)

Site Internet

Le site Internet est régulièrement mis à jour. Les projets, événements et informations pertinentes sont ajoutés et retirés de manière ponctuelle. Pour la période 2020-2021, on dénombre 2 500 sessions pour 2 100 utilisateurs.



Page Facebook

On retrouve sur la page Facebook du COBARIC les dernières nouvelles, photos et réalisation de l'organisme, des invitations à divers événements et des nouvelles provenant de l'actualité liée aux OBV et à l'eau. En date du 31 mars 2021, la page comptait 523 mentions J'aime, soit 106 de plus qu'au 31 mars 2020. Au cours de l'année, plusieurs personnes ont envoyé des messages à la page Facebook du COBARIC afin d'obtenir des informations sur l'organisme. On dénombre également plusieurs partages de contenus publiés par le COBARIC.

Infolettre *L'Eau média*

L'Eau média, l'infolettre du COBARIC, renseigne les abonnés sur les activités de l'organisation de même que sur les événements qui se déroulent sur le territoire du bassin versant. Il est normalement distribué par courriel deux fois par année et disponible sur le site Internet du COBARIC. Trois parutions ont eu lieu cette année, soit en mai et en décembre 2020 ainsi qu'en février 2021.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Opération Partenariat action jeunesse en environnement (PAJE)

Chaque année, le COBARIC participe à des événements en collaboration avec le programme PAJE. Le programme permet de lier des problématiques environnementales aux apprentissages des jeunes, qui sont impliqués dans un processus de résolution de problèmes concrets identifiés par la communauté et les acteurs environnementaux. Tout est fourni par Opération PAJE : financement, formation ainsi que soutien pédagogique et terrain nécessaire aux enseignants.

Malheureusement, le COBARIC n'a offert aucune activité pour l'année 2020-2021, ayant toutes été annulées en raison du confinement. Aucune activité n'a été planifiée, plusieurs facteurs en temps de pandémie venant expliquer cela, soit principalement le climat d'incertitude ainsi que les nombreux changements et contraintes liés aux règles sanitaires.



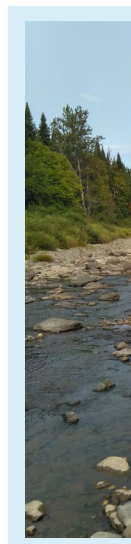
PROJETS

Rivière des Fermes

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

DEMANDES DE FINANCEMENT

- ▶ Envoi du formulaire révisé du projet « Sainte-Marie et des jardins de pluie pour la vie! » à la Fédération canadienne des municipalités (9 avril 2020)
- ▶ Dépôt du projet « Amélioration de la biodiversité végétale dans le marais du Domaine Taschereau » dans le cadre du Programme de restauration et conservation des milieux humides et hydriques du MELCC (5 juin 2020)
- ▶ Dépôt du projet « Restauration hydromorphologique d'un tronçon de la rivière des Plantes » dans le cadre du Programme de restauration et conservation des milieux humides et hydriques du MELCC (5 juin 2020)
- ▶ Dépôt du projet « Restauration hydromorphologique d'un tronçon de la rivière du Bras-Saint-Victor » dans le cadre du Programme de restauration et conservation des milieux humides et hydriques du MELCC (5 juin 2020)
- ▶ Dépôt du projet « Création d'une annexe hydraulique en milieu agricole » dans le cadre du Programme de restauration et conservation des milieux humides et hydriques du MELCC (5 juin 2020)
- ▶ Dépôt du projet « Un jardin de pluie à mon école » pour les écoles de L'Odyssée de Saint-Nicolas et du Bac de Saint-Lambert-de-Lauzon auprès de la Fondation TD des amis de l'environnement (15 juillet 2020)
- ▶ Dépôt du projet « Vers mon quartier bleu » auprès du programme Action-Climat du MELCC (10 août 2020)
- ▶ Demande de financement pour le projet « Vers mon quartier bleu » au programme ÉcoAction d'Environnement et Changement climatique Canada (10 août 2020)
- ▶ Dépôt du Projet « Amélioration de l'information générée par le LiDAR pour le territoire public » dans le cadre du Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) (30 octobre 2020)
- ▶ Dépôt du projet « Planification des interventions dans le bassin versant de la rivière des Fermes » auprès du programme Amélioration de la qualité des habitats aquatiques de la FFQ (31 octobre 2020)
- ▶ Demande de financement pour le projet « Caractérisation de la population d'omble de fontaine dans le bassin versant de la rivière des Fermes » dans le cadre du programme Aménagement/acquisition d'habitats fauniques de la Fondation Héritage Faune (1^{er} février 2021)
- ▶ Demande de financement pour le projet « Sécurisation du tracé de la rivière des Plantes » dans le cadre du programme Aménagement/acquisition de l'habitat faunique de la Fondation Héritage Faune (1^{er} février 2021)
- ▶ Dépôt du projet « Restauration de l'habitat de l'omble de fontaine d'un tributaire de la rivière Prévost-Gilbert » pour une bourse dans le cadre du Programme mini-projet faunique de la Fondation Héritage Faune (1^{er} mars 2021)
- ▶ Dépôt de deux demandes de financement à Emplois d'été Canada, Estrie et Chaudière-Appalaches (2 emplois) (3 mars 2021)
- ▶ Demande de financement pour le projet « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et de ses tributaires » à la Politique de développement du territoire (2020-2025) de la MRC de Beauce-Sartigan (11 mars 2021)



- Dépôt du projet « Création de l'application "Carnet du pêcheur" » dans le cadre du Programme Relève et mise en valeur de la faune – Enveloppe régionale 2021-2022 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (28 mars 2021)

INDICE DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE BENTHIQUE

Depuis 2017, le COBARIC prend part au projet « Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir », mis sur pied par le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E). Les objectifs de ce projet sont d'étudier (1) l'amplification des impacts des changements climatiques sur les cours d'eau affectés par des activités anthropiques et (2) l'effet des mesures d'adaptation sur la santé globale d'un cours d'eau dans un contexte de changements climatiques. Un échantillonnage à long terme entre la station de référence et la station testée permettra ainsi de documenter l'influence des changements climatiques et des incidences anthropiques. Ainsi, le COBARIC surveille la tête de la rivière Chaudière à Frontenac (station testée) et la rivière du Loup à la hauteur de Saint-Théophile (station de référence). La santé des cours d'eau est évaluée selon la présence (ou l'absence) des macroinvertébrés présents dans la rivière. L'inventaire permet, selon plusieurs critères, d'obtenir un indice de santé qui est affiché sur la carte interactive du G3E.

En plus de ces deux stations, le COBARIC a échantillonné six autres rivières sur son territoire en 2020. Ces cours d'eau seront suivis durant trois années consécutives afin de suivre l'évolution de leur santé. Quant aux résultats, ils seront également disponibles sur la carte interactive du G3E.



Liste des rivières échantillonnées

- | | |
|--|--|
| ► Rivière du Portage
Saint-Théophile | ► Rivière Famine
Saint-Georges |
| ► Rivière Arnold
Saint-Augustin-de-Woburn | ► Rivière Pouliot
Saint-Joseph-de-Beauce |
| ► Rivière Bras-Saint-Victor
Beauceville | ► Rivière des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables |

LES ENTREPRISES AGRICOLES EN ACTION POUR LA RIVIÈRE NOIRE

Situé sur le territoire des municipalités de Saint-Flavien, Saint-Agapit et Saint-Gilles, le bassin versant de la rivière Noire est identifié dans le portrait régional des zones prioritaires d'interventions comme étant l'un des plus dégradés par l'agriculture de la région de la Chaudière-Appalaches. L'ensemble des entreprises agricoles du bassin versant est visé par le projet; 45 entreprises agricoles sur 62 ont signé le formulaire d'engagement d'approche collective. Ces entreprises seront sollicitées pour réaliser des actions concrètes visant l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité (incluant l'habitat des pollinisateurs). Avec l'aide des agronomes, elles réaliseront ainsi des actions agroenvironnementales durables intégrant des arbres et des arbustes financés par le programme Prime-Vert 2018-2023 et qui ont une incidence positive sur les problèmes environnementaux et la biodiversité présente sur le territoire du bassin versant. Afin d'assurer la mobilisation à l'action sur le territoire du bassin versant, un suivi serré doit être fait avec les entreprises signataires de l'approche collective et les agronomes.

Au cours de l'année 2020-2021, malheureusement, un propriétaire s'est totalement désisté de la démarche du cahier du propriétaire un document présentant les problématiques observées sur leurs terres et des pistes de solution pour aider la faune, la flore ainsi que la cohabitation avec les cours d'eau. Par ailleurs, la crise sanitaire a nettement ralenti la démarche initialement prévue. Toutefois, le COBARIC a produit 4 cahiers qui ont été approuvés par les propriétaires, confirmant ainsi leur engagement dans ce projet.

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



CARACTÉRISATION DU FRAI DE DORÉ DANS LES TRIBUTAIRES DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

En 2020-2021, le COBARIC a commencé la programmation d'une application visant à remplacer le traditionnel carnet du pêcheur. Cette solution numérique permettra ainsi l'acquisition de données sur le doré et d'autres espèces de poissons de pêche sportive. Un programmeur de média interactif a commencé la programmation, mais l'application n'est malheureusement pas encore prête pour une phase test auprès des pêcheurs.

communautaire

PLAN D'INTERVENTION DE LA RIVIÈRE DU PORTAGE

Le COBARIC a réalisé un plan d'intervention pour assurer la pérennité des différents usages sur le bassin versant de la rivière du Portage. Ce territoire exceptionnel est un véritable bijou pour les activités de chasse et de pêche de récréotourisme, d'où l'importance d'agir. Pour recommander des actions efficaces, l'équipe a identifié les sources de transports de sédiments en plus de réaliser un inventaire piscicole dans la rivière du Portage et ses différents tributaires.



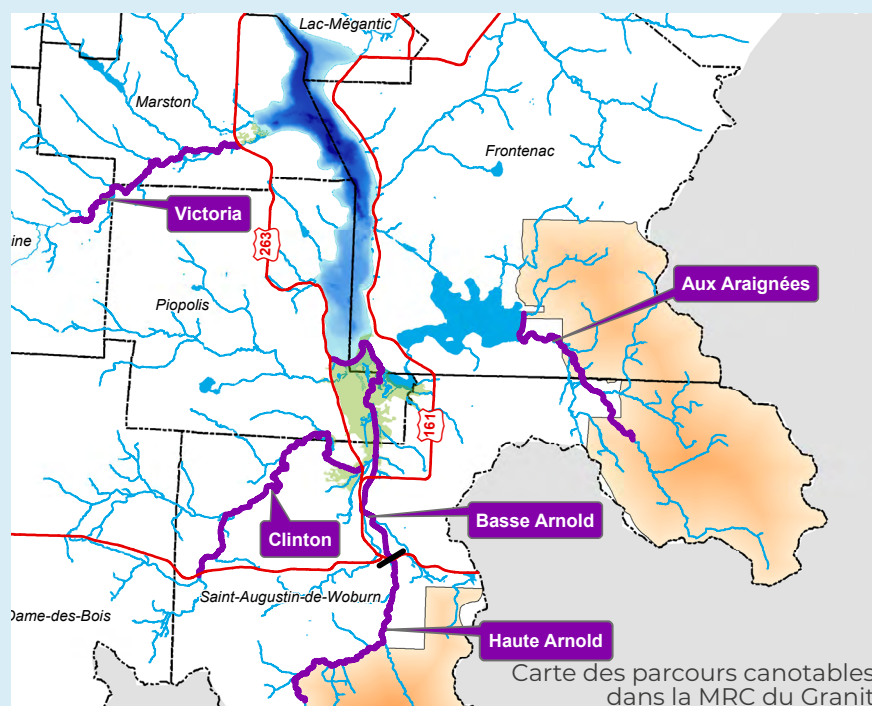
Fondation de la faune du Québec



APPROPRIATION CITOYENNE DES PARCOURS CANOTABLES DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE ET DE SES TRIBUTAIRES

À l'été 2020, des parcours canotables de la rivière Chaudière et de ses tributaires ont été cartographiés et ajoutés à une carte interactive du COBARIC. Des fiches créées pour chacun de ces parcours fournissent toutes les informations essentielles aux amateurs de canot et de kayak pour planifier une descente sécuritaire sur les différents cours d'eau. Parmi les informations disponibles, il y a les rapides et obstacles des parcours, les niveaux de difficulté, les accès, les possibilités de stationnement, etc.

En 2020, cinq parcours ont été cartographiés sur quatre cours d'eau situés dans la MRC du Granit, à savoir les rivières Arnold, Clinton et Victoria ainsi que la rivière aux Araignées.



Carte des parcours canotables dans la MRC du Granit

PARTENAIRES



PLAN CONCERTÉ D'ÉVALUATION DU RÔLE DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES D'INONDATIONS EN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PROPOSITION DE STRATÉGIES D'ADAPTATION POUR LA COLLECTIVITÉ

Le COBARIC veut soutenir et outiller les MRC de son territoire en fournissant des outils d'aide à la décision d'ordre économique, tout en étant adapté aux problématiques d'inondations récurrentes de la rivière Chaudière. Ce projet d'une durée de 2 ans est réalisé en collaboration avec l'Université de Sherbrooke et le consortium Ouranos. Il en résulte deux outils d'aide à la décision solides autour desquels la concertation entre les huit MRC du territoire du bassin versant aura lieu. Plusieurs ateliers de travail et de transfert de connaissances ont été réalisés tout au long de la démarche afin de personnaliser l'analyse coûts-avantages aux réalités du territoire et aux problématiques d'inondations en eaux libres.

La modélisation du régime hydrologique en fonction des milieux humides et riverains dans un contexte de changements climatiques a été complétée à l'automne 2020, et l'analyse coûts-avantages d'Ouranos a été complétée en mars 2021.

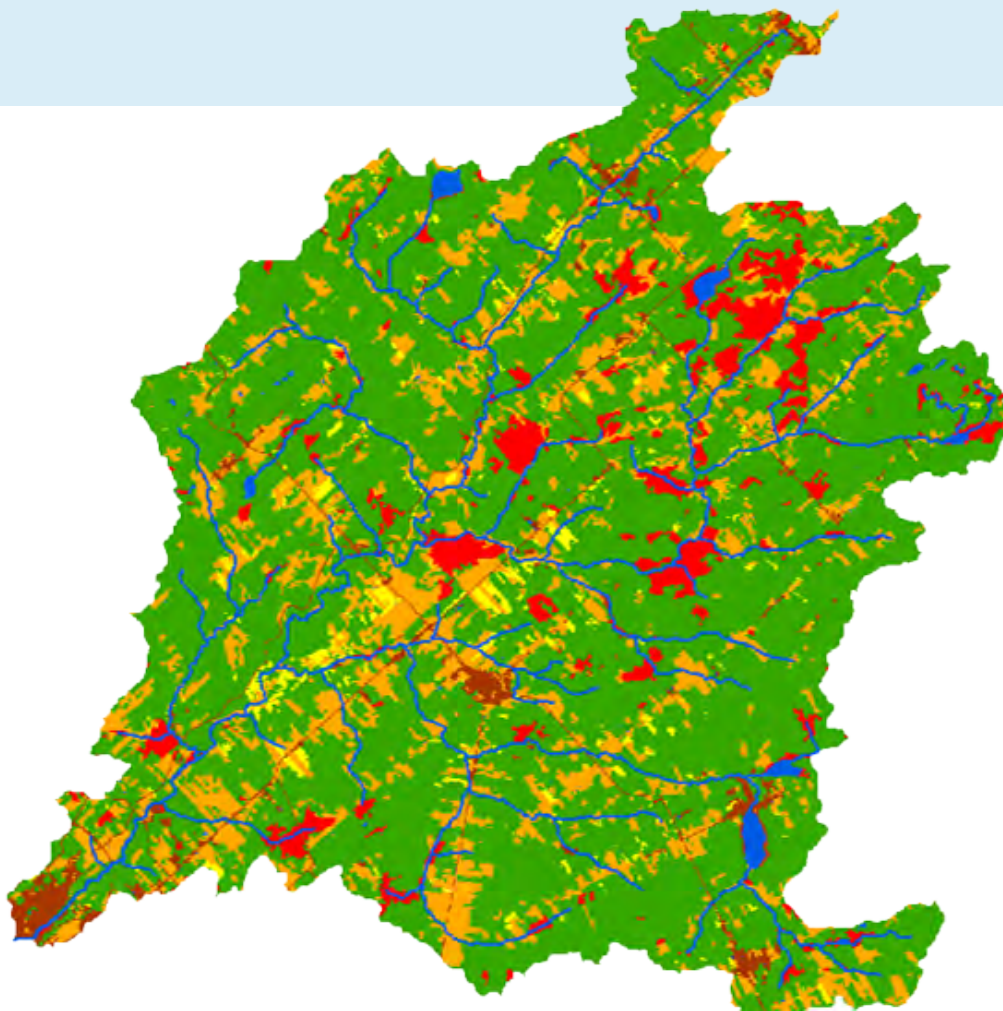
Pour l'année 2020-2021, les ateliers suivants ont été réalisés avec les partenaires du projet et les différentes MRC :

- ▶ Rencontres du Comité local de suivi (28 mai et 13 novembre 2020)
- ▶ Présentation des résultats de la modélisation hydrologique au milieu municipal (30 novembre 2020 au 11 février 2021)
- ▶ Présentation des résultats de la modélisation hydrologique au milieu agricole (2 décembre 2020)
- ▶ Présentation des résultats de la modélisation hydrologique au milieu forestier (9 décembre 2020)
- ▶ Présentation des résultats de la modélisation hydrologique au milieu sociocommunautaire et environnement (16 décembre 2020)
- ▶ Présentation des résultats préliminaires de l'analyse coûts-avantages aux acteurs de l'eau (18 février 2021)
- ▶ Présentation des résultats complets de l'analyse coûts-avantages à l'Assemblée consultative de priorisation (24 mars 2021)



MODÉLISATION DU RÉGIME HYDROLOGIQUE EN FONCTION DES MILIEUX HUMIDES ET RIVERAINS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le COBARIC désire obtenir un état de référence pour les milieux humides du bassin versant de la rivière Chaudière qui possèdent des fonctions écologiques de régulation du niveau d'eau pour la réduction des risques d'inondations ainsi que l'atténuation des impacts des changements climatiques sur les régimes d'écoulement. L'Université de Sherbrooke a été mandatée pour construire et simuler un modèle hydrologique spatialisé pour le bassin versant de la rivière Chaudière de manière à simuler l'influence de milieux humides sur le régime hydrologique local et régional du bassin versant. La modélisation du régime hydrologique a été complétée à l'automne 2020, et les résultats ont été transférés aux différents acteurs de l'eau du bassin versant. Par ailleurs, cette modélisation a servi de base pour élaborer les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques.



GESTION INTÉGRÉE DES DÉBITS DE POINTE ET DES SÉDIMENTS DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DES FERMES

Le but premier du projet est de réaliser des aménagements dans les fossés afin de diminuer les débits de pointe (en ralentissant l'eau) et l'apport de sédiments (en retenant les sédiments) dans la rivière des Fermes. Le projet comprend aussi un volet formation pour les milieux municipal, forestier et agricole sur les méthodes d'aménagement et d'entretien des fossés permettant un ralentissement de l'eau et une rétention des sédiments. Le projet se terminera en janvier 2022.

Pour l'année 2020-2021, une caractérisation des fossés du territoire a été réalisée afin d'identifier les secteurs problématiques et les endroits où des aménagements seraient possibles et efficaces. De plus, des consultations individuelles des municipalités du bassin versant de la rivière des Fermes ont été faites pour les informer de la démarche et les consulter sur les secteurs et aménagements choisis. Ces rencontres ont permis de sensibiliser les municipalités sur les méthodes alternatives d'aménagement et d'entretien des fossés, ainsi que sur les aménagements pour la gestion des eaux de pluie et de ruissellement.

Le projet, d'une valeur totale de 186 750 \$, est financé par le programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du MELCC à une hauteur de 140 000 \$. Les municipalités de Saint-Frédéric, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Séverin, Sacré-Cœur-de-Jésus et Saint-Jules ainsi que les MRC des Appalaches et Robert-Cliche sont des partenaires dans ce projet par l'apport de contributions nature.

Québec 

UN JARDIN DE PLUIE À MON ÉCOLE

En août 2020, le COBARIC a réalisé un jardin de pluie sur le terrain de l'école de Léry de Beauceville. Il s'agit du deuxième aménagement créé dans le cadre de ce projet. Ces aménagements visent à sensibiliser le milieu scolaire à la gestion durable des eaux pluviales et à l'adaptation aux changements climatiques.

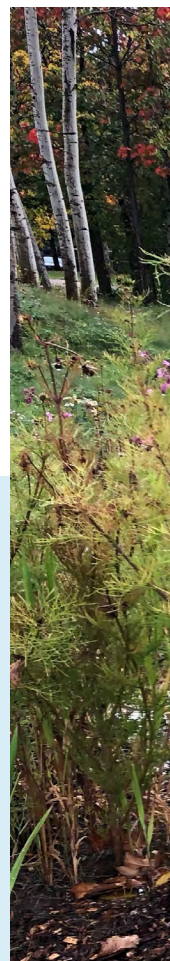
Quant au premier jardin de pluie réalisé à l'école L'Éveil de Sainte-Marie, il fait l'objet d'une étude de validation de l'efficacité des jardins de pluie en contexte québécois. Cette étude est menée par le Centre des technologies de l'eau en collaboration avec le COBARIC.



LA
PROMESSE
PRÊTS À AGIR



Jardin de pluie



LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON DANS LE PARC NATURE DU DOMAINE TASCHEREAU

Le projet vise à éradiquer, sinon contrôler, la présence de la renouée du Japon au Parc nature du Domaine Taschereau. Étant une plaine inondable à haute valeur écologique, ce site est propice à la propagation de cette plante exotique envahissante reconnue à l'échelle mondiale pour perturber les milieux naturels humides et hydriques. Des mesures sont donc prises pour protéger ce site, qui met en valeur la biodiversité faunique et floristique.

À l'été 2020, le COBARIC a procédé à l'arrachage de plants isolés de renouée du Japon et de 3 colonies, et ce, pour limiter sa propagation. Autour des plants isolés, des saules de l'intérieur ont été plantés à l'automne pour valider la possible compétition végétale à l'avantage du saule. En effet, cette espèce d'arbuste pousse d'environ 1 m par an pour atteindre environ 5 mètres de hauteur, surplombant ainsi la renouée du Japon. Le saule de l'intérieur possède également un système racinaire agressif qui devrait faire compétition à celui de la renouée du Japon, malgré ses effets allélopathiques. En effet, la renouée du Japon produit une substance chimique qui vient influencer la survie des autres organismes qui l'entourent, éliminant ainsi ses compétiteurs pour prendre toute la place.



Fondation de la faune du Québec



Jardin de pluie, école,
L'Éveil de Sainte-Marie

MOBILISATION DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS POUR LA RÉDUCTION DE LA SÉDIMENTATION DANS LE BASSIN VERSANT DU LAC MÉGANTIC

En 2018, des démarches ont été entamées avec la municipalité de Piopolis concernant la sédimentation issue de la voirie forestière dans le lac Mégantic. En 2020-2021, le COBARIC a réalisé plusieurs activités et outils de sensibilisation auprès des propriétaires forestiers du bassin versant du lac Mégantic. Le message : l'importance d'avoir de bons aménagements forestiers afin de réduire l'apport de sédiments dans le lac Mégantic. Une étudiante en foresterie a donc travaillé à la réalisation de ces différents outils :

- ▶ Formation en ligne
- ▶ Vidéo sur les bonnes pratiques de l'entreprise privée Domtar
- ▶ Cinq feuillets informatifs

Par ailleurs, un site démonstrateur de bonnes pratiques a été réalisé à Piopolis. Un panneau d'information a été installé à proximité afin d'en faire la promotion.

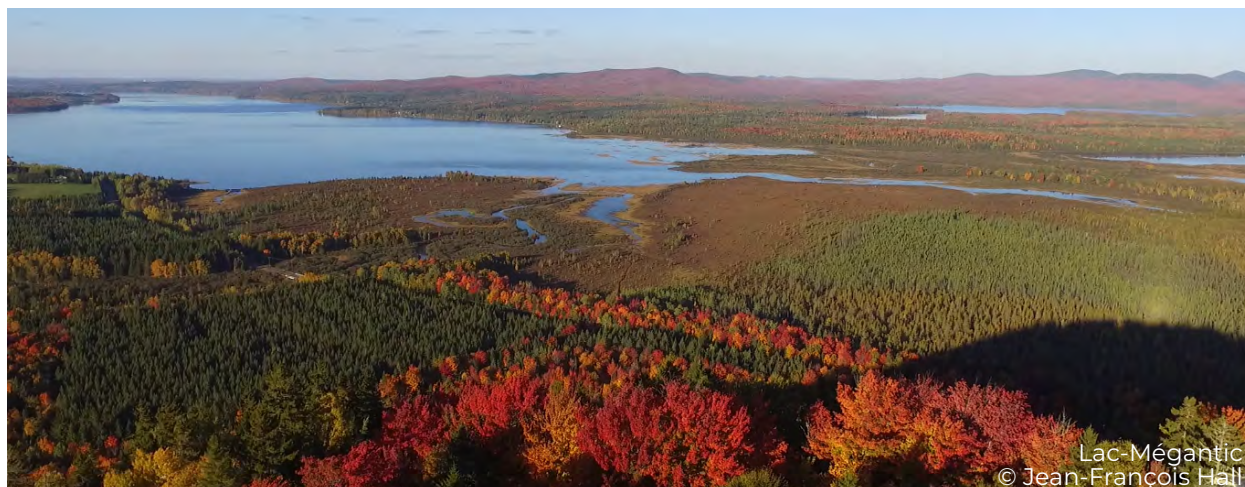
Aménagements forestiers problématiques



Site démonstrateur



REMISE EN ÉTAT ET CONSERVATION DE L'HABITAT DU LAC MÉGANTIC ET DE SON BASSIN VERSANT



Le but du projet est de restaurer l'habitat du poisson, d'améliorer la qualité de l'environnement et de conserver les milieux de qualité présents et futurs dans le lac Mégantic et son bassin versant. Cet objectif sera atteint de trois façons :

- ▶ Par la restauration des processus naturels ou par des aménagements (seuil, frayère, déflecteur, etc.) permettant de créer des habitats de qualité pour le poisson (frayère, aire d'alevinage, fosse, etc.);
- ▶ Par des aménagements permettant une meilleure gestion des eaux de ruissellement;
- ▶ Par la sensibilisation des acteurs du bassin versant du lac Mégantic (citoyens, municipalités, producteurs forestiers, producteurs agricoles) aux pratiques visant une meilleure qualité du lac Mégantic et de ses habitats.

Le projet d'une valeur de 404 199 \$ est entièrement financé par le Fonds pour dommages à l'environnement du ministère d'Environnement et Changement climatique Canada. Lancé en septembre 2020, il sera d'une durée d'environ 5 ans, soit jusqu'en décembre 2025. Il est cependant prévu d'utiliser ce projet comme levier pour aller chercher d'autres financements afin d'augmenter la portée et les actions possibles de ce projet.

Pour l'année 2020-2021, il y a eu une consultation des acteurs du milieu pour déterminer les secteurs à prioriser, le commencement d'une revue des études et données disponibles pour le territoire ainsi qu'une première visite d'exploration dans le bassin versant du lac Mégantic.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier
du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support
of the Government of Canada.



CORVÉE CHAUDIÈRE

Initiée par Mme Isabelle Lessard, la Corvée Chaudière relève du COBARIC depuis 2017. Il s'agit d'une corvée festive au cours de laquelle des bénévoles s'affairent au nettoyage des berges de la rivière Chaudière lors d'une descente en canot, kayak et rabaska.

Malheureusement, l'édition 2020 a été annulée en raison de la pandémie, rendant l'organisation d'activités en présentiel difficile. Toutefois, tous les efforts sont faits pour permettre la tenue de cette corvée en 2021 dans le respect des règles sanitaires en vigueur au moment de l'activité.

DOCUMENTATION DES INONDATIONS

Dans le cadre du projet de documentation des inondations au Québec du ministère de la Sécurité publique (MSP) et du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) a reçu un financement visant à faciliter l'implication de quatre organismes de bassins versants (OBV) dans la réalisation et la rédaction des livrables (analyses rétrospectives et guides méthodologiques sur l'identification des événements et paramètres à référencer). Ce financement est octroyé par l'Université Laval qui est elle-même contractée par le MSP pour le développement des livrables. Le COBARIC est l'un des OBV partenaires retenus par le ROBVQ pour effectuer ces travaux. Le COBARIC est également appelé à tester la méthodologie sur le terrain où les laisses de crues sont arpentées pour augmenter les connaissances des inondations sur le territoire.



RESTAURATION DE L'HABITAT DE L'OMBLE DE FONTAINE D'UN TRIBUTAIRE DE LA RIVIÈRE PRÉVOST-GILBERT

Le projet vise à améliorer l'habitat de l'omble de fontaine à la tête de la rivière Prévost-Gilbert, excavée il y a une vingtaine d'années. Les travaux réalisés permettront de diversifier la dynamique et la morphologie du lit mineur du ruisseau, rendues homogènes par l'excavation, ainsi que l'élimination de niches d'érosion problématiques en aval direct de ponceaux. Ainsi, une augmentation de la population d'omble de fontaine est à prévoir. En 2020, trois interventions ont eu lieu sur le ruisseau de la Décharge, tributaire de la rivière Prévost-Gilbert, situé à Robertsonville, Thetford Mines.



Fondation de la faune du Québec

Coupe d'aulnes



Les tiges d'aulnes se trouvant dans le chenal ont été coupées sur une distance de 356 m linéaire de cours d'eau, permettant à la berge de conserver toute sa végétation. Cette intervention a permis de dégager le chenal d'écoulement du cours d'eau, limitant ainsi l'érosion du fond du cours d'eau et des berges.

Travaux de stabilisation de berge et de rétrécissement du lit d'étiage



Les travaux pour stabiliser la berge ont consisté à la mise en place d'un tressage de saule en pied de berge et d'un lit de branches de saule sur un talus retravaillé à environ 40°, ainsi qu'à la plantation d'arbustes sur le replat. Le tout a été fait sur 50 m linéaires de berge. Toutefois, aucun rétrécissement du lit d'étiage n'a été fait. L'objectif était d'augmenter la lame d'eau en période d'étiage et d'écoulement normal, mais les résultats ont été jugés trop faibles pour l'effort demandé.

Travaux d'aménagement des sorties de ponceau

Deux sorties de ponceau ont été aménagées : stabilisation d'un décrochement, installation de roches à fort diamètre et rétrécissement du lit mineur (pour augmenter la lame d'eau). Le talus a été stabilisé, rendant le site sécuritaire et pérenne. Le tout s'est déroulé sans encombre sur un tronçon de plus de 1 km, seule zone où l'omble de fontaine pouvait se réfugier. D'ailleurs, des résultats ont été observés sur le chantier dès la fin des travaux. Les ombles de fontaine ont trouvé refuge dans les interstices des grosses roches à l'approche des travailleurs au lieu de tourner en rond, comportement observé avant les travaux.



ÉCHANGES TECHNIQUES INTERCONTINENTAUX SUR LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Au cours de l'année 2020-2021, le COBARIC et son homologue wallon, le Contrat de rivière Semois-Chiers, ont présenté 4 webconférences, approfondissant plusieurs sujets sur différentes problématiques liées à la gestion de l'eau. Cet échange d'expertise et d'expériences a ainsi permis à plusieurs professionnels des deux côtés de l'océan d'en apprendre plus sur ce qui se fait au Québec et ailleurs. Débuté en 2019-2020, ce projet présentera de nouvelles webconférences en 2021-2022.

Cette collaboration entre un organisme de bassin versant québécois et un contrat de rivière wallon est une première! Cette approche nationale totalement novatrice dans le milieu profitera tant aux acteurs sur le terrain qu'aux gestionnaires.

Webinaires 2020-2021

La protection des sources d'eau potable et la gestion des eaux usées

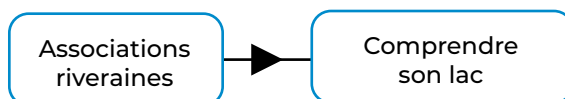
- ▶ **La situation au Québec**, présenté par Ghassen Ibrahim, chargé de projets et des mandats, et Yannick Bourque, chargé de projets et du Plan directeur de l'eau, COBARIC
- ▶ **La situation en Wallonie**, présenté par Michel Lejeune, IDELUX Eau, et Cédric Prevedello, Aquawal

RENCONTRE ANNUELLE DES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS

Chaque année, le COBARIC rencontre les associations de riverains du bassin versant de la rivière Chaudière. L'édition 2020 a été annulée en raison de la pandémie, et puisque la situation permettait difficilement de planifier une nouvelle rencontre en présentiel, la formule a été repensée pour un événement virtuel et acceptée par les associations. Ainsi, en janvier et février 2021, trois webinaires ont eu lieu sous la thématique Comprendre son lac :

1. Comprendre son lac : définitions et dynamique
2. Comprendre son lac : le phosphore et l'azote
3. Comprendre son lac : solutions curatives

Les deux premiers webinaires sont disponibles sur le site web du COBARIC. Voici le chemin d'accès :



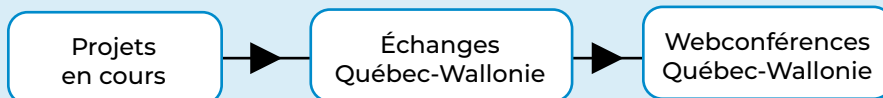
Le troisième webinaire ayant été présenté par un employé du MELCC, il n'a pas pu être mis en ligne.

État des lieux sur la renouée du Japon

- **Renouée du Japon en milieu riverain au Québec : comprendre l'invasion pour espérer la freiner**, présenté par M. Claude Lavoie, Ph. D., professeur titulaire, Directeur de programme de maîtrise en aménagement du territoire et de développement régional, Université Laval
- **Bonnes pratiques pour la gestion des renouées asiatiques en Wallonie**, présenté par M. Étienne Branquart, ingénieur agronome, Docteur en sciences spécialisé en écologie des communautés et évaluation des risques posés par les espèces exotiques envahissantes



Vous pouvez consulter les webinaires directement sur le site web du COBARIC. Voici le chemin d'accès :





PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Rivière des Fermes

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Depuis la mise en place du Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) en 2010, le nombre d'utilisateurs qui consultent la plateforme web disponible pour le grand public ne cesse de croître. Pour l'année 2020-2021, le site Internet du SSRC a reçu 32 411 utilisateurs pour un total de 134 930 sessions.



SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Par ailleurs, le service gratuit d'abonnement aux alertes de variation du niveau de la rivière Chaudière se veut un complément essentiel au SSRC déjà en fonction ainsi qu'aux diverses actions que les villes et municipalités riveraines ont mises en place en matière de promotion et de prévention des risques associés aux zones inondables. L'abonnement est toujours disponible via le <https://www.ssrc.cobaric.qc.ca/publique/abonnement.php>.

En 2020-2021, le COBARIC a préparé le dossier de la mise à jour du système informatique (site web et serveurs) en demandant des soumissions et en envoyant une lettre aux ministres du MELCC, du MSP, du MERN et du MAMH pour obtenir des fonds du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI).

En plus d'assurer la coordination du SSRC, la permanence du COBARIC a tenu les rencontres suivantes :

- ▶ Rencontre de débriefage (5 mai 2020)
- ▶ Rencontre pour la mise à jour du SSRC avec les partenaires (12 novembre 2020)
- ▶ Rencontre pour la mise à jour du SSRC avec le MAMH, le MERN et le MSP (5 février 2021)
- ▶ Formation SSRC Saint-Patrice-de-Beaurivage (12 août 2020)
- ▶ Tournée des stations : Saint-Joseph-des-Érables (27 avril 2020)
- ▶ Tournée des stations : Lévis (22 mai 2020)
- ▶ Tournée des stations : Saint-Patrice-de-Beaurivage (8 juin 2020)
- ▶ Tournée des stations : Saint-Gilles (19 octobre 2020)

Pourquoi un système de surveillance?

Le Système de surveillance de la rivière Chaudière a tout d'abord été élaboré pour suivre les crues et faciliter le partage d'informations entre les municipalités riveraines de la rivière Chaudière. Sous forme de portail Internet, il donne accès à des données et des images en temps réel (rafraîchissement aux 30 secondes) pour surveiller le comportement de cette rivière dans des secteurs vulnérables aux inondations. Bien qu'il ne soit pas possible d'éviter les inondations, le système d'alerte en place permet de diminuer l'importance des pertes matérielles et les risques d'atteintes physiques des personnes.

Plus de 220 000 \$
depuis 2009

13 municipalités

16 stations

OFFENSIVE RÉGIONALE DE LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Un projet régional des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches

Le projet vise tout d'abord à dresser un portrait cartographique de la distribution de l'espèce dans la région de la Chaudière-Appalaches, laquelle est partagée entre 9 des 40 organismes de bassins versants (OBV) de la province. À cet égard, une fiche de signalement et une base de données permettront la compilation et la validation des observations.

Le projet permettra également la mise en place d'une boîte à outils régionale qui rassemblera les meilleurs outils de communication existants en lien avec la berce du Caucase, ainsi que ceux élaborés pour d'autres espèces exotiques envahissantes. Des formations visant à permettre un signalement efficace de la berce du Caucase seront offertes tout au long du projet pour les intervenants municipaux, de même que pour tous les autres intervenants clés. Finalement, une équipe régionale dédiée à la lutte à la berce du Caucase sera mise sur pied. Il comprend trois volets :

- ▶ Portrait et base de données
- ▶ Communications et formations
- ▶ Contrôle, éradication et suivi



Rencontres

- ▶ Comité directeur (9 et 21 avril, 20 mai, 3 et 15 juin 2020 et 7 janvier, 16 février et 18 mars 2021)
- ▶ Comité équipe régionale berce (6 avril 2020).
- ▶ Comité communication (7 avril, 22 avril et 18 juin 2020)
- ▶ Comité budget (2 avril, 7 avril et 22 avril 2020)
- ▶ Comité post-projet (1^{er} septembre 2020 et 11 mars 2021)
- ▶ Comité vidéo (2 et 28 septembre, 15 octobre et 16 décembre 2020 et 20 janvier 2021)

Présentation

Une présentation des résultats du projet a été faite aux intervenants suivants :

- ▶ à la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches
- ▶ aux MRC et municipalités de la région, par l'entremise des conseils des maires

Formations

- ▶ Formation des répondants (2 avril 2020)
- ▶ Formation d'information et de sensibilisation sur l'éradication de la berce du Caucase offerte par le COBARIC aux municipalités du territoire (7 juillet 2020)

Communications

Pour une deuxième année consécutive, le site web www.byebyeberceducaucase.com a permis de sensibiliser et d'informer les citoyens de la Chaudière-Appalaches sur les dangers de la berce du Caucase. Les municipalités ont également été mises à contribution pour diffuser les dangers de cette plante ainsi que les moyens de la signaler. Plusieurs ont répondu positivement à la demande en diffusant le message sur leurs plateformes : site web, page Facebook, infolettre, enseigne électronique. Par ailleurs, des outils de sensibilisation ont été imprimés et distribués aux citoyens rencontrés lors des éradications ou dans certains endroits publics, comme les pharmacies. La page Facebook a également été animée pendant la saison estivale.

Vidéos d'information et de sensibilisation

En prévision de la fin du projet, les OBV-CA ont profité de la saison estivale pour mieux documenter le projet, les méthodes d'éradication ainsi que d'autres aspects de la lutte. Un lancement officiel a été fait par Facebook Live le 25 février 2021 sur la page de l'Offensive. Pour l'occasion, Véronique Brochu, représentante des OBV-CA, a fait un retour sur les résultats probants de trois années de lutte intensive. Elle a ensuite invité un partenaire à s'exprimer sur la collaboration développée au cours du projet pour clore ce Facebook Live par le lancement d'une première vidéo. Cette première vidéo portait sur l'éradication manuelle, méthode la plus commune. Les autres vidéos seront diffusées directement sur la page Facebook de l'Offensive. Certaines seront des témoignages pour mettre de l'avant des collaborateurs essentiels à la réussite du projet.

Relations de presse

Plusieurs invitations et communiqués de presse ont été envoyés aux médias de la région ainsi qu'aux municipalités, principale courroie de transmission pour joindre les citoyens. Le début de la saison terrain a été lancé par les communiqués de presse rédigés par chacun des OBV, ce qui a permis de mieux répondre à leur réalité régionale.

- ▶ Invitation média « Éradication de la berce du Caucase » (17 juillet 2020)
- ▶ Activité de presse : éradication de berce du Caucase à Saint-Jules (21 juillet 2020)
- ▶ Entrevue sur l'éradication de la berce du Caucase et retour sur la situation à la mi-saison de l'été 2020 avec l'Éclaireur Progrès (21 juillet 2020)
- ▶ Communiqué de presse « Berce du Caucase, plus de 100 000 plants arrachés » (14 janvier 2021)
- ▶ Entrevue télévisée sur le communiqué de presse des résultats de l'Offensive régionale à l'émission d'actualités Axion Magazine (26 janvier 2021)
- ▶ Invitation média « Bye bye berce du Caucase : un rendez-vous en direct pour revenir sur trois années de lutte intensive » (22 février 2021)

- Communiqué de presse « Berce du Caucase : la lutte se poursuit pour une quatrième année! » (25 février 2021)
- Entrevue sur la berce du Caucase avec le journaliste Alain Faucher de Mon Thetford, plateforme web d'Arsenal Média (19 mars 2021)



ÉVALUATION DES ACTIONS AGRICOLES POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE SOUTERRAINE ET DE SURFACE DU BASSIN VERSANT DES ÎLES BRÛLÉES

Ce projet, chapeauté par l'agronome Josiane Lefebvre, vise à sensibiliser et impliquer les producteurs agricoles dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière des Îles Brûlées (eau de surface et eau souterraine). Les producteurs agricoles sont en effet des acteurs clés dans la conservation des sources d'eau potable, mais ils ne sont pas toujours au fait des effets de leurs pratiques culturales ou d'élevage sur la qualité de l'eau potable.

Le COBARIC appuie la démarche entreprise par Mme Lefebvre par une contribution en nature sur 3 ans se traduisant par la participation aux rencontres, par du transfert de connaissances et par le suivi de la qualité de l'eau de surface ou un suivi biologique de la rivière des îles Brûlées.

TÉLÉDÉTECTION

Partenaire du projet, le département de géomatique de l'Université de Sherbrooke a entamé la phase 2 en 2020-2021, soit l'acquisition de photos aériennes pour tester deux méthodes de télédétection de la berce du Caucase. La recherche de telles photographies a été laborieuse, obligeant l'équipe de travail à élargir son rayon de recherche hors de la Chaudière-Appalaches, soit vers l'Estrie et l'Ontario. Ainsi ont été acquises en décembre 2020 des photos aériennes de sites à forte présence de berce du Caucase sur la rivière Sixteen Mile Creek, à Oakville. Le traitement de ces photos a débuté en janvier 2021, permettant de tester les deux méthodes de télédétection en développement. La première est axée sur l'apprentissage profond; la deuxième sur l'approche orientée objet et, plus particulièrement, sur la forme de l'ombelle de la berce. Des résultats préliminaires devraient être présentés à l'été 2021.

PROJET D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LES EAUX SOUTERRAINES (PACES) ESTRIE



Le Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) Estrie est réalisé en collaboration avec le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) et l'Institut national de recherche scientifique (INRS). La subvention permettant sa réalisation provient du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Son objectif général est de dresser un portrait des ressources

régionales en eau souterraine pour répondre aux questions suivantes :

- ▶ D'où vient l'eau souterraine? Où va-t-elle?
- ▶ Est-ce qu'elle est potable?
- ▶ Quelle est la nature des aquifères qui contiennent l'eau souterraine?
- ▶ Quelles sont les quantités d'eau souterraine exploitables de façon durable?
- ▶ Est-ce qu'elle est vulnérable (quantité et qualité) aux activités humaines?

Pour l'année 2020-2021, les principales activités se sont concentrées autour du transfert de connaissances vers le milieu municipal, les problématiques d'arsenic et de manganèse dans l'eau souterraine ainsi que l'intégration des résultats du PACES dans les plans directeurs de l'eau des OBV œuvrant en Estrie.

ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Dans le cadre du regroupement des Organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches (OBV-CA), le COBARIC a participé aux rencontres suivantes :

- ▶ Rencontres des OBV-CA (23 avril, 26 août et 14 octobre 2020 et 11 janvier et 9 mars 2021)
- ▶ Rencontre des OBV-CA pour le plan d'action 2020-2021 (4 novembre 2020)
- ▶ Rencontre des OBV-CA, présidents et directeurs généraux (17 février 2021)

Planification stratégique et plan d'action

Afin de se doter d'une vision d'ensemble et de coordonner leurs actions, les OBV-CA ont adopté leur plan stratégique 2020-2025. Un plan d'action 2020-2021 a été élaboré pour mieux cibler les actions à réaliser à court terme afin d'atteindre les objectifs fixés dans la planification stratégique. Sa réalisation est en cours grâce à la participation de tous les OBV de la Chaudière-Appalaches.

Gestion documentaire

Par ailleurs, les OBV-CA ont commencé un projet de gestion documentaire pour rassembler tous les documents créés au cours des années sur les divers projets communs entre OBV. Ils ont pris un virage vers Nuutok, un nuage privé intelligent

comparable à un serveur FTP. Un inventaire exhaustif des documents a été fait. Le rapatriement des documents manquants est en cours.

Projet pilote favorisant l'accès à une eau potable de qualité pour les propriétaires de puits privés en Chaudière-Appalaches

Représentant les OBV-CA, le COBARIC participe au projet « Vers une stratégie durable et intersectorielle de communication du risque à la santé et des meilleures pratiques en matière d'entretien à l'attention des propriétaires des puits d'eau potable privés en Chaudière-Appalaches ». Des démarches avaient été entamées au printemps 2020 pour organiser un événement de sensibilisation et d'information ainsi qu'offrir une solution simplifiée aux propriétaires dans l'analyse de l'eau de leur puits. Toutefois, le coordonnateur principal du projet, le CISSS, a dû le mettre sur pause en raison de la pandémie. Toutes les ressources ont été réorientées pour répondre aux besoins de la crise sanitaire.

Forum régional

Malgré l'intention d'organiser un forum régional, entre autres pour souligner la fin du projet d'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches, les OBV-CA se sont plutôt tournés vers un lancement en ligne de vidéos d'information et de sensibilisation, plus simple et réaliste dans un contexte de pandémie où les règles sanitaires parfois changeantes venaient compliquer l'organisation d'un événement en présentiel.



MANDATS

Rivière Chaudière, Beauceville

OFFENSIVE CONTRE LE MYRIOPHYLLE À ÉPI DANS LE LAC MÉGANTIC

L'Association de protection du lac Mégantic et de son bassin versant (APLM) a obtenu un financement de la FFFQ par le programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes pour le projet « Offensive contre le myriophylle à épi dans le lac Mégantic et son suivi ». L'APLM a par la suite mandaté le COBARIC pour faire la gestion de ce projet de 2 ans d'actions sur le terrain et de 3 ans de suivi. L'été 2020 a été consacré à l'arrachage dans la marina de Lac-Mégantic. De plus, grâce à la vigilance d'une sentinelle, 4 plants de myriophylles ont été découverts dans la Baie des Sables. Ceux-ci ont été rapidement arrachés, et une inspection plus poussée a été faite dans la baie. À cause de retard dans l'obtention du certificat d'autorisation et des contraintes liées à la pandémie, la pose de toiles Aquascreen a été remise à l'été 2021. Une demande de prolongation du projet a été déposée et acceptée par la FFQ.



RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION

Entré en vigueur le 14 août 2014, le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection insiste sur la nécessité d'évaluer la vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau potable et de prendre des mesures d'atténuation et de protection adéquates. De plus, la démarche de protection des sources destinées à l'alimentation en eau potable est devenue une obligation. Le COBARIC a été mandaté par la ville de Beauceville pour réaliser une analyse de vulnérabilité. La ville ainsi qu'Aquateck, deux partenaires essentiels à ce mandat, ont permis de rapatrier plusieurs données physico-chimiques et biologiques en lien avec la qualité de l'eau brute et de l'eau potable distribuée par la ville, des données nécessaires à une analyse complète. Un rapport préliminaire a été remis en décembre à la ville alors que le rapport final a été déposé le 1^{er} avril 2021.

Par ailleurs, le COBARIC est en suivi des analyses de vulnérabilité avec plusieurs autres municipalités situées sur son territoire, soit Lévis, Sainte-Marie, Saint-Georges et Beauceville.

PORTAIT DE LA RIVIÈRE DES FERMES

Les nombreux cours d'eau qui parcourent le bassin de la rivière des Fermes sont naturellement favorables aux différents cycles de vie de l'omble de fontaine. Toutefois, l'évolution du territoire et des activités humaines ont participé à la dégradation de leur habitat en augmentant les débits de pointe qui favorisent l'érosion des berges et le transport des sédiments, de même que la diminution en taille et en quantité de la végétation en bordure des cours d'eau.

Quelques données étaient déjà disponibles (SIFA, qualité de l'eau, LiDAR, etc.), mais aucune ne traitait des processus fluviaux, de l'hydrodynamisme, de l'hydrogéomorphologie et des concepts nécessaires à la compréhension du milieu pour assurer la mise en place d'interventions durables et efficaces.

Ainsi, à la demande de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, le COBARIC a réalisé un portrait sommaire du bassin versant de la rivière des Fermes. Ce document met en perspective l'état général du bassin versant, les différentes problématiques rencontrées ou dénoncées, ainsi que les besoins en informations complémentaires qui permettront d'intervenir de façon plus efficace et pérenne. Par ailleurs, les cinq municipalités de ce bassin versant, soit Saint-Séverin, Sacré-Cœur-de-Jésus, Tring-Jonction et Saint-Frédéric, en plus de Saint-Joseph-des-Érables, se sont réunies autour d'une même table pour collaborer ensemble à l'amélioration des cours d'eau.

CARACTÉRISATION À SAINT-GÉDEON

En vue de remplacer une conduite canalisant un ruisseau sans nom traversant le milieu urbain, la municipalité de Saint-Gédéon a mandaté le COBARIC pour la réalisation de la caractérisation du milieu naturel touché par ce projet. Un rapport a été produit à partir des données géomatiques disponibles et d'informations déjà existantes. Ce dernier a servi à la demande de certificat d'autorisation pour le remplacement de la conduite.

CARACTÉRISATION, ÉRABLIÈRE MAXIME DEMERS

Le propriétaire de l'érablière Maxime Demers a mandaté le COBARIC pour caractériser l'érablière. L'objectif était de savoir s'il y avait présence de milieux humides aux endroits prévus pour l'installation du bâtiment. Le rapport final a été remis à l'été 2020.

GESTION DURABLE DES EAUX DE PLUIE, VALLÉE-JONCTION

Dans le cadre du nouveau développement Coteau des Sables, la municipalité de Vallée-Jonction souhaite y aménager des infrastructures vertes de gestion durable des eaux pluviales. Elle a donc communiqué avec le COBARIC à ce sujet, qui lui a proposé de déposer en collaboration un projet auprès du Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux pluviales à la source (PGDEP) du MAMH. La municipalité a ainsi mandaté le COBARIC pour le dépôt d'une demande de financement, ce qui a été fait en 2021.

GESTION DURABLE DES EAUX DE PLUIE, LA GUADELOUPE

À la demande de la municipalité de La Guadeloupe, le COBARIC a présenté aux élus le concept de gestion durable des eaux pluviales. L'organisme a également développé une proposition de concept d'aménagements, remis à la municipalité.

CONCERTATION DANS LE CADRE DE LA VISION MÉTROPOLITAINE DE L'EAU DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

La Vision métropolitaine de l'eau (VME) est élaborée par la Communauté métropolitaine de Québec, organisme ayant pour mission d'encourager et de favoriser la préservation de l'eau afin d'en permettre une utilisation rationnelle pour de multiples fins. Il a mandaté le COBARIC pour tenir un exercice de concertation avec les différents acteurs de l'eau de son territoire. Ainsi, le COBARIC a tenu l'exercice et identifié deux actions par bassin versant de son territoire en lien avec les actions de la VME. Ainsi, deux actions ont été soumises et présentées à la CMQ pour les bassins versants de la rivière Chaudière et de la rivière Beauvillage.

PORTRAIT DES ZONES INONDABLES DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

En vue d'actualité la cartographie des zones inondables, la CMQ souhaite dresser un portrait des inondations par embâcle sur son territoire. Dans le cadre de ce mandat, le COBARIC a rassemblé différentes données provenant de sources variées concernant ce type d'inondations dans le bassin versant de la rivière Chaudière sur le territoire de la ville de Lévis. Ces données ont été remises à la CMQ.

PLAN DE PLANTATION POUR LE MARAIS CUMBERLAND

Dans le but de réaliser une renaturation d'une partie des berges de la rivière Cumberland, l'Association de protection et de conservation du marais Cumberland a mandaté le COBARIC pour l'orienter au niveau administratif et lui fournir un plan de plantation. Ce plan contient également des recommandations d'essences arbustives et leur disposition sur le site. Le plan a été remis à l'été 2020.

PLAN DE MESURES CORRECTIVES, SAINT-SYLVESTRE

La municipalité de Saint-Sylvestre a reçu un avis de non-conformité du MELCC à la suite de travaux réalisés dans un cours d'eau. Des mesures correctives ont été demandées afin de corriger la situation. La municipalité a confié le mandat au COBARIC de réaliser le plan de mesures correctives. Ce dernier a été remis à la municipalité en janvier 2021.



Avec le drone, nous avons respecté la distanciation sociale.
Tout un défi pour une si grande équipe!



Des écouteurs très pratiques!



Une rencontre d'équipe en extérieur, seul moyen de respecter la distanciation. Merci l'été!

“

Comme plusieurs, nous avons travaillé à distance une grande partie de l'année. Ça donne moins de photos rigolotes, mais ce n'est que partie remise. Et pourtant, nous avons trouvé des applications et des manières de rester une équipe soudée. Une chose est sûre, l'équipe a hâte de reprendre ses activités en personne et de retrouver ses bureaux!

”



On désinfecte les mains, mais aussi les tomates...

LISTE DES ACRONYMES

ACA	Analyse coûts-avantages
APLM	Association pour la protection du lac Mégantic
CMQ	Communauté métropolitaine de Québec
COBARIC	Comité de bassin de la rivière Chaudière
CRECA	Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
FCM	Fédération canadienne des municipalités
FDE Mégantic	Remise en état et conservation de l'habitat du lac Mégantic et de son bassin versant
FFQ	Fondation de la faune du Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MHH	Milieux humides et hydriques
MSP	Ministère de la Sécurité publique
OBV-CA	Organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches
OCMHH	Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques
PACES	Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines
PDE	Plan directeur de l'eau
PRMHH	Plan régional des milieux humides et hydriques
Projet FCM	Plan concerté d'évaluation du rôle des milieux humides et hydriques pour la réduction des risques d'inondations en contexte de changements climatiques et proposition de stratégies d'adaptation pour la collectivité
PSREE	Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau
ROBVQ	Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
SSRC	Système de surveillance de la rivière Chaudière
UPA	Union des producteurs agricoles



ÉTATS FINANCIERS

Rivière Chaudière

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2021

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2021

SOMMAIRE

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Programmes	15
Annexe B - Fonctionnement	15
Annexe C - Projet Berce du Caucase	16
Annexe D - Projets agricoles	16
Annexe E - Projet Inondations	16
Annexe F - Système de surveillance de la rivière Chaudière	16
Annexe G - Autres projets	17

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Comité de bassin de la rivière Chaudière, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Comité de bassin de la rivière Chaudière au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lachance Parent CPA Inc.*¹

St-Bernard, le 19 mai 2021

¹ Par Marylène Guay, CPA auditrice, CA

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 4

	2021	2020
Produits		
Fonctionnement		
- Subvention MDDELCC	133 265 \$	332 960 \$
- Subvention à l'emploi	31 056	14 000
- Subventions salariales d'urgence du Canada	230 095	-
- Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	3 529	-
- Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	20 000	-
- Cotisations annuelles	2 450	2 050
- Activités et commandite	677	3 182
- Mandats contractuels	70 362	32 910
- Intérêts	1 895	13 152
- Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>3 359</u>	<u>1 777</u>
	496 688	400 031
Programmes (annexe A)	<u>412 236</u>	<u>404 232</u>
	... 908 924	... 804 263
Charges		
Fonctionnement (annexe B)	405 300	392 737
Programmes		
- Projet Berce du Caucase (annexe C)	270 255	291 926
- Projets agricoles (annexe D)	15 884	47 312
- Projet Inondations (annexe E)	4 923	10 957
- Système de surveillance de la rivière Chaudière (annexe F)	2 836	4 327
- Autres projets (annexe G)	<u>126 838</u>	<u>34 288</u>
	... 826 036	... 781 547
Excédent des produits sur les charges	<u>82 888 \$</u>	<u>22 716 \$</u>

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 5

			2021	2020
	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
Solde au début	46 174 \$	72 013 \$	118 187 \$	95 471 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14 528)	97 416	82 888	22 716
Investi en immobilisations corporelles	<u>14 134</u>	<u>(14 134)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>45 780 \$</u></u>	<u><u>155 295 \$</u></u>	<u><u>201 075 \$</u></u>	<u><u>118 187 \$</u></u>

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

BILAN

AU 31 MARS 2021

Page 6

	2021	2020
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	95 884 \$	- \$
Débiteurs (note 4)	40 977	61 909
Subventions gouvernementales à recevoir	203 690	15 653
Frais payés d'avance	4 528	4 474
Placement réalisable au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>500 000</u>
	345 079	582 036
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>57 416</u>	<u>61 169</u>
	<u><u>402 495</u></u> \$	<u><u>643 205</u></u> \$

POUR LE CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

BILAN

AU 31 MARS 2021

Page 7

	2021	2020
PASSIF		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	- \$	12 515 \$
Emprunts bancaires (note 6)	1 704	101 207
Créditeurs (note 7)	57 886	80 999
Produits perçus d'avance	90 194	305 289
Avance d'un particulier	-	10 013
	<u>149 784</u>	<u>510 023</u>
Passif à long terme		
Dette à long terme (note 8)	40 000	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>11 636</u>	<u>14 995</u>
	<u>51 636</u>	<u>14 995</u>
	<u>201 420</u>	<u>525 018</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	45 780	46 174
Non affecté	<u>155 295</u>	<u>72 013</u>
	<u>201 075</u>	<u>118 187</u>
	<u>402 495 \$</u>	<u>643 205 \$</u>

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 8

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	82 888 \$	22 716 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	17 887	12 199
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(3 359)</u>	<u>(1 777)</u>
	97 416	33 138
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	<u>(405 367)</u>	<u>(415 939)</u>
	(307 951)	(382 801)
Activités d'investissement		
Réalisation de placement	500 000	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(14 134)</u>	<u>(52 872)</u>
	485 866	(52 872)
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	(99 503)	100 324
Avance d'un particulier	(10 013)	10 013
Augmentation de la dette à long terme	40 000	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>16 275</u>
	(69 516)	126 612
Augmentation (diminution) de l'encaisse	108 399	(309 061)
Encaisse (découvert bancaire) au début	<u>(12 515)</u>	<u>296 546</u>
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	<u><u>95 884</u></u> \$	<u><u>(12 515)</u></u> \$

Non audité

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices. Il a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits inclus dans les programmes sont constatés lorsque les services sont rendus à condition qu'il y ait une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix soit déterminé ou déterminable et que le recouvrement soit raisonnablement sûr.

Ventilation des charges

Les coûts directs de fonctionnement, autres que les salaires, sont imputés à chaque programme concerné. Les salaires et charges sociales sont imputés aux programmes selon les heures travaillées aux activités des programmes concernés. Pour certains programmes, l'imputation des salaires est limitée à l'excédent des produits du programme sur les coûts directs de fonctionnement, l'excédent du temps consacré au programme étant absorbé par le fonds de fonctionnement.

Non audité

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués au coût.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions gouvernementales à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des créditeurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier et agencement	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel et outillage	Dégressif	30 %

Non audité

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Dépréciation des actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reportés

Les subventions reçues pour les acquisitions d'immobilisations corporelles sont inscrites à titre d'apports reportés et comptabilisées aux produits sur la même base d'amortissement que les immobilisations corporelles acquises.

3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Débiteurs	20 932 \$	(5 992) \$
Subventions gouvernementales à recevoir	(188 037)	10 029
Frais payés d'avance	(54)	(3 507)
Créditeurs	(23 113)	60 593
Produits perçus d'avance	<u>(215 095)</u>	<u>(477 062)</u>
	<u>(405 367) \$</u>	<u>(415 939) \$</u>

4. DÉBITEURS

	2021	2020
Clients	40 552 \$	48 143 \$
Taxe sur les produits et services	-	1 869
Taxe de vente du Québec	-	333
ROBVQ	425	425
Intérêts courus	<u>-</u>	<u>11 139</u>
	<u>40 977 \$</u>	<u>61 909 \$</u>

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2021****Page 12****5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et agencement	16 191 \$	12 999 \$	3 192 \$	3 568 \$
Améliorations locatives	37 616	11 284	26 332	33 855
Matériel informatique	73 712	47 903	25 809	23 187
Matériel et outillage	<u>5 459</u>	<u>3 376</u>	<u>2 083</u>	<u>559</u>
	<u>132 978 \$</u>	<u>75 562 \$</u>	<u>57 416 \$</u>	<u>61 169 \$</u>

L'amortissement de l'exercice est de 17 887 \$ (12 199 \$ en 2020).

6. EMPRUNTS BANCAIRES

L'emprunt bancaire, au montant de 17 \$, autorisé à 85 000 \$, est renégociable annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

La carte de crédit bancaire, au montant de 1 687 \$, autorisée à 10 000 \$, est renégociable annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

7. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	21 151 \$	52 089 \$
Salaires à payer	21 593	16 302
Sommes à remettre à l'État	<u>15 142</u>	<u>12 608</u>
	<u>57 886 \$</u>	<u>80 999 \$</u>

8. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt bancaire dans le cadre du Programme EDC - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, garanti par le Gouvernement du Canada, sans modalité de remboursement, échéant le 31 décembre 2022	<u>40 000 \$</u>	<u>- \$</u>

Non audité

8. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	- \$
2023	40 000 \$

9. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 59 091 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2022	17 331 \$
2023	17 678 \$
2024	18 032 \$
2025	6 050 \$

10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme dépend du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour le financement de son fonctionnement.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux effets à recevoir.

Non audité

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 64 % du total des débiteurs est à recevoir de deux clients.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 15

	2021	2020
ANNEXE A - PROGRAMMES		
Projet Berce du Caucase	270 256 \$	293 165 \$
Projets agricoles	16 567	58 943
Projet Inondations	7 983	19 375
Système de surveillance de la rivière Chaudière	2 836	4 327
Autres projets	<u>114 594</u>	<u>28 422</u>
	<u>412 236 \$</u>	<u>404 232 \$</u>

ANNEXE B - FONCTIONNEMENT

Charges liées à la subvention MDDELCC		
- Salaires et avantages sociaux	190 095 \$	214 050 \$
- Formation	2 589	1 200
- Services contractuels	4 469	62 500
- Amortissement des immobilisations corporelles	8 174	12 199
- Loyer	16 992	17 437
- Assurances	1 675	1 808
- Fournitures	1 865	3 650
- Associations	1 575	1 149
- Télécommunications	2 740	1 936
- Publicité	5	1 971
- Déplacements et représentation	1 440	12 045
- Papeterie	6 247	7 318
- Honoraires professionnels	3 296	4 907
- Financement Association des riverains	1 947	2 250
- Intérêts et frais bancaires	<u>1 035</u>	<u>1 692</u>
	<u>244 144</u>	<u>346 112</u>
Autres charges de fonctionnement		
- Salaires et avantages sociaux	134 627	42 845
- Services contractuels	11 935	156
- Amortissement des immobilisations corporelles	9 332	-
- Assurances	1 200	-
- Publicité	292	-
- Déplacements et représentation	1 904	3 377
- Papeterie	1 866	-
- Frais bancaires	<u>-</u>	<u>247</u>
	<u>161 156</u>	<u>46 625</u>
	<u>405 300 \$</u>	<u>392 737 \$</u>

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

Page 16

	2021	2020
ANNEXE C - PROJET BERCE DU CAUCASE		
Salaires et avantages sociaux	88 603 \$	95 338 \$
Services contractuels	-	11 938
Papeterie	2 594	823
Subventions aux OBV	160 536	175 352
Publicité	90	232
Déplacements et représentation	5 128	5 138
Formation	-	1 290
Fournitures	4 998	1 815
Location d'équipement	7 925	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>381</u>	<u>-</u>
	<u>270 255 \$</u>	<u>291 926 \$</u>

ANNEXE D - PROJETS AGRICOLES

Salaires et avantages sociaux	15 353 \$	28 555 \$
Formation	-	211
Fournitures	276	12 381
Déplacements et représentation	255	2 952
Dépenses pour activités et projets	<u>-</u>	<u>3 213</u>
	<u>15 884 \$</u>	<u>47 312 \$</u>

ANNEXE E - PROJET INONDATIONS

Salaires et avantages sociaux	4 644 \$	9 420 \$
Fournitures	-	898
Déplacements et représentation	108	604
Papeterie	19	35
Formation	<u>152</u>	<u>-</u>
	<u>4 923 \$</u>	<u>10 957 \$</u>

ANNEXE F - SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Salaires et avantages sociaux	2 670 \$	4 155 \$
Déplacements et représentation	<u>166</u>	<u>172</u>
	<u>2 836 \$</u>	<u>4 327 \$</u>

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021****Page 17**

	2021	2020
ANNEXE G - AUTRES PROJETS		
Salaires et avantages sociaux	84 808 \$	20 595 \$
Services contractuels	1 096	3 005
Formation	-	369
Travaux mécanisés	1 618	2 504
Location d'équipement	2 136	-
Fournitures	26 340	4 131
Déplacements et représentation	2 986	1 477
Papeterie	1 346	137
Honoraires professionnels	<u>6 508</u>	<u>2 070</u>
	<u><u>126 838</u></u> \$	<u><u>34 288</u></u> \$

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

1442, route du Président-Kennedy, bureau 140
Scott (Québec) G0S 3G0

418-389-0476 | www.cobaric.qc.ca | cobaric@cobaric.qc.ca

